

PETIT GUIDE
DE
RANDONNÉE
ORNITHOLOGIQUE
EN CÔTE-D'OR



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR

LES GRANDES ENTITÉS GÉOGRAPHIQUES DE CÔTE-D'OR ET 16 EXEMPLES DE RANDONNÉES ORNITHOLOGIQUES



Le Merle noir est un des oiseaux les plus communs. C'est un grand amateur de baies et de fruits charnus. Il se rencontrera facilement dans les parcs et jardins, mais aussi dans le bocage et en forêt.

L'Hirondelle rustique vit, comme son nom l'indique, à la campagne où elle construit son nid dans les granges et sous les abris. Elle est donc très liée à l'homme.



Édito

À deux pas de votre demeure...

Le saviez-vous ? Le bonheur est près de chez vous ! Le chant territorial du Merle noir qui vous égaye le matin depuis le faîte d'un toit, l'appel du soir de la Chouette hulotte qui vous fait délicieusement frémir à l'orée de votre village, cette chance inestimable de cohabiter avec nos amis les oiseaux : ce monde merveilleux est à deux pas de votre demeure.

C'est avec cette volonté affirmée de rattachement à notre patrimoine, c'est dans cet esprit de reconquête de la proximité, ces notions peut-être brouillées voire effacées par les visions de grands voyages, que la LPO de Côte-d'Or a rédigé ce Petit guide de randonnée ornithologique.

Dès lors, en notre compagnie, offrez-vous cette balade enchantée vers les secrets de la proximité.

Au plaisir de vous y rencontrer...

Christian Mayade
Président de la LPO Côte-d'Or



Sommaire

La Ligue pour la protection des oiseaux et sa déclinaison en Côte-d'Or	4
Le monde des oiseaux	6
Comment lire le guide de randonnée ?	11

Le Châtillonnais

1 Lac de Marcenay	14
2 Marais du Cônois	16
3 Vallée du Brévon	18

L'Auxois

4 Vallon de Fontenay	22
5 Bocage de l'Auxois	24
6 Réservoir de Cercey	26

Le Morvan

7 Prairies d'Eschamps	30
------------------------------------	----

La Côte et Arrière-Côte

8 Cirque du Bout du Monde	34
9 Lande de Nuits-Saint-Georges	36

Le Nord Dijonnais

10 Falaise de Baulme-la-Roche	40
11 Val Suzon	42

La Plaine et le Val de Saône

12 Prairies humides de Beaumont	46
13 Boucle des Maillys	48
14 Forêt de Cîteaux	50
15 Gravières de Rouvres-en-Plaine	52

Le milieu urbain

16 La coulée verte et le lac Kir de Dijon	56
--	----

Remerciements	59
---------------------	----

La Ligue pour la protection des oiseaux et sa déclinaison en Côte-d'Or

Voilà plus de cent ans que la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) œuvre en France, non seulement pour la défense de la gent ailée, mais également pour la préservation des milieux qui les accueillent. Reconnue d'utilité publique, ses activités s'articulent autour de trois grandes missions :

CONNAISSANCE DES ESPÈCES CONSERVATION DES ESPACES NATURELS ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

La LPO est le représentant français de Birdlife International, réseau mondial agissant pour la protection des oiseaux et de la biodiversité, ainsi que pour le développement durable.

EN CÔTE-D'OR

Issue du CEOB (Centre d'études ornithologiques de Bourgogne) et de l'Aile brisée, la LPO Côte-d'Or a vu le jour en 2008. L'association est membre de l'EPOB (Étude et protection des oiseaux en Bourgogne), fédération régionale des associations ornithologiques.

Chaque année, la LPO Côte-d'Or organise plus de 70 activités gratuites et ouvertes à tous pour faire découvrir à chacun les secrets de la nature et des oiseaux. Elle propose notamment des sorties pour découvrir les fondamentaux de l'ornithologie (détermination des espèces, écoute des chants, comptage des oiseaux d'au hivernants,...) et anime des conférences tous les mercredis soir (hors vacances scolaires) à son siège à Talant. Toutes ces activités sont à découvrir dans le programme annuel des activités disponible sur son site internet : www.cote-dor.lpo.fr

Par ailleurs, elle effectue des interventions d'éducation à l'environnement, à travers des animations auprès des écoles et du grand public. L'association anime et participe à de



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR

nombreuses enquêtes régionales, nationales et internationales ayant pour but de mieux connaître les espèces et leurs habitats. Elle réalise des actions de protection pour des espèces vulnérables, telles que le Faucon pèlerin, la Pie-grièche à tête rousse ou la Cigogne noire. À travers ses compétences en ornithologie et plus largement dans le domaine de l'environnement, elle apporte son expertise auprès des différents acteurs de l'environnement et concourt à la protection d'espèces et d'habitats menacés.

Enfin, afin de lutter contre la destruction de la biodiversité, la LPO met en place un programme « Refuge LPO » pour inciter les propriétaires et les gestionnaires de terrains (publics et privés) à utiliser des techniques respectueuses de l'environnement et économes en énergie.

LA LPO CÔTE-D'OR EN CHIFFRES *

- Près de **450 adhérents** dont **une centaine de bénévoles** actifs
- **5 salariés** permanents
- Près de **8000 personnes** touchées par an dans le cadre d'une manifestation (sortie, conférence, stand, chantier de plantation...) ou d'une animation scolaire.

* année 2013

**LA LPO A BESOIN DE VOUS ! VOUS
SOUHAITEZ L'AIDER DANS SES ACTIONS ?
N'ATTENDEZ PLUS ET ADHÉREZ À LA LPO !**

PLUS D'INFOS SUR WWW.LPO.FR

Parmi les 300 espèces d'oiseaux visibles en Côte-d'Or, la Pie-grièche grise se rencontre très rarement : seuls quelques individus pourront être observés chaque hiver, dans les milieux ouverts parsemés d'arbres et de buissons.



Le monde des oiseaux



Au cours de votre promenade, celui-là vous est passé sous le nez avec ses belles couleurs et chaque jour, près de chez vous, vous entendez chanter celui-ci. Mais qui sont-ils ces oiseaux si furtifs et si charmeurs ? Pour le moins, vous aimeriez bien les identifier et pourquoi pas, percer peu à peu leur vie secrète...

Alors, suivez le guide ! Avec les conseils ici prodigués, le monde merveilleux des oiseaux va s'ouvrir à vous et vous vous glisserez peu à peu et avec délice dans la peau de l'ornithologue.

QUELLES HEURES POUR PRATIQUER L'ORNITHOLOGIE ?

Comme dit l'adage, « le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt » ; c'est particulièrement vrai pour l'observation des oiseaux. À cela pourrait s'ajouter qu'il appartient également à ceux qui se couchent tard ! En effet, si les deux ou trois heures qui suivent le lever du soleil correspondent au pic d'activité de la grande majorité des espèces d'oiseaux, d'autres au contraire sont plutôt crépusculaires. Enfin,

aux heures les plus chaudes de la journée, les grands voiliers (rapaces et cigognes notamment) profitent des ascendances thermiques pour gagner de l'altitude sans le moindre battement d'ailes. Finalement, pour observer les oiseaux, chacun peut y aller à son rythme. Mais d'une manière générale, sauf si vous vous intéressez particulièrement aux rapaces, préférez les heures qui suivent l'aube.

Le matin est particulièrement indiqué pour écouter les chants. Si leur reconnaissance demande un peu d'entraînement et de patience, cela pourra vous permettre d'identifier l'oiseau qui se cache dans la végétation. Une fois localisé, vous aurez quelques secondes ou quelques minutes pour regarder les critères visuels caractéristiques. L'attention portée aux moindres agitations dans les buissons, ou aux perchoirs potentiels : haies, clôtures, arbres isolés... permettra de repérer ces oiseaux.

Le Rougegorge familier, bien connu des jardins et des chemins bocagers, reconnaissable à son plastron orange, est particulièrement actif à l'automne et au printemps où mâles et femelles chantent pour délimiter leur territoire.

Lorsque ces éléments du paysage se détachent sur un fond uni, cela facilite la détection des silhouettes.

L'après-midi, le calme revient parmi les passereaux, il est donc plus difficile de les observer. Ce sera alors le moment de lever les yeux afin de profiter du ballet aérien des rapaces. Ces voiliers s'élèvent parfois très haut dans le ciel, rendant souvent compliquée leur identification. Une paire de jumelles ou une longue-vue s'avèrent alors nécessaires pour discerner au mieux la silhouette et les traits caractéristiques de chaque espèce.

Enfin le soir, un regain d'activité est observé. Le chant de quelques espèces se fait de nouveau entendre, accompagnant les premières strophes des oiseaux nocturnes. Le crépuscule et les premières heures de la nuit sont les plus favorables pour rechercher ces espèces aux mœurs particulières.

VOIT-ON TOUTE L'ANNÉE LES MÊMES OISEAUX ?

Le cortège des oiseaux présents dans un milieu donné évolue tout au long de l'année au rythme de la reproduction, de l'hivernage et des migrations. Les espèces sédentaires

seront observables quelle que soit la saison. Les migratrices nichant en Côte-d'Or seront visibles du printemps à l'automne ; c'est par exemple le cas pour l'Hirondelle rustique, présente de mars à fin septembre. D'autres peuvent avoir une période d'observation bien plus courte, comme le Martinet noir qui revient d'Afrique fin avril et repart début août. Enfin, les autres migrants ne seront visibles qu'en automne et hiver : c'est notamment le cas pour beaucoup d'oiseaux d'eau. Les conditions hivernales trop rigoureuses dans le nord et l'est de l'Europe les obligent à migrer plus au sud.

Le printemps est l'époque où le maximum d'espèces peut être observé. En effet, c'est la saison où se côtoient les oiseaux nicheurs, les migrants qui gagnent leurs contrées nordiques ou orientales et les hivernants qui n'ont pas encore entamé leur voyage.

Au printemps, les oiseaux passent l'essentiel de leur temps à défendre leur territoire, rechercher un(e) partenaire, construire leur nid, nourrir les jeunes... Cette période de grande activité correspond pour beaucoup d'observateurs d'oiseaux à l'apogée de l'année, où chaque sortie révèle son lot de surprises visuelles et auditives. L'ornithologue, qu'il soit débutant ou confirmé, s'intéresse alors à certains indices afin de déterminer quelles sont les espèces qui nichent autour de lui. Si un oiseau chante, il est possible qu'il niche à proximité. Si deux oiseaux sont observés en parade nuptiale, ils vont probablement se reproduire dans le secteur. Des adultes transportent de la nourriture ? Le nid est certainement tout proche. Attention, il ne s'agit pas pour autant d'aller le découvrir, car le dérangement occasionné peut conduire à un abandon de la nichée. Attendez patiemment que les oisillons sortent du nid, et vous admirerez le spectacle attendrissant des jeunes quémendant à grands cris leur ration de nourriture tout en essayant maladroitement de suivre en vol leurs parents.

Sitôt la saison des amours achevée, commence une période assez calme pour les « ornithos » :



il s'agit de la période estivale. Certains oiseaux migrateurs sont déjà repartis vers le sud, alors que les sédentaires ralentissent le rythme de leurs chants et de leurs activités. La période de reproduction étant achevée, le va-et-vient des parents qui nourrissent leurs progénitures prend fin, la plupart des chants et les paillements incessants des poussins ne se font plus entendre.

Fort heureusement, la migration d'automne débute rapidement. D'abord discrète en août et septembre, elle prend de l'ampleur en octobre. Grues, pigeons, petits passereaux et rapaces pourront à chaque instant être de passage dans le ciel : guettez les vols en formation des grands migrateurs et les passages dans l'azur des petits groupes de passereaux.

Lors de la période hivernale, les oiseaux affrontent de plein fouet le froid et les intempéries. D'une façon générale, ils sont en mesure de supporter des températures ambiantes fortement négatives. Cela est dû à leur plumage qui emprisonne une pellicule d'air autour de leur corps, devenant un véritable isolant thermique naturel... à condition d'avoir accès à une alimentation suffisante. À cette saison, les oiseaux dépensent beaucoup de calories et les journées sont très courtes. Dès lors, ils consacrent la quasi-totalité de celles-ci à rechercher de la nourriture. Repérez les sites stratégiques d'alimentation : arbustes à baies, zones humides, friches... Vous y trouverez peut-être une bande de grives à la recherche de fruits en décomposition. Ou bien des Chardonnerets

élégants, perchés sur des cardères sauvages et prélevant une par une les minuscules graines grâce à leur bec adapté.

ÉTHIQUE NATURALISTE

Afin d'observer au mieux un oiseau sauvage, la tentation est souvent grande de l'approcher au plus près : refrérez cette envie au risque de le voir s'envoler, lui et toute la troupe jusque là invisible qui était tapie juste derrière ! Observer, oui, mais avant tout respecter la vie de chaque animal.

ATTITUDE À ADOPTER POUR L'OBSERVATION

D'une manière générale, lors de vos pérégrinations à pied, à vélo ou en voiture, lorsque vous remarquez un oiseau, ne vous arrêtez pas brusquement en sortant les jumelles du sac. Si possible, continuez sur votre lancée, en douceur, jusqu'au premier élément du paysage (buisson, arbre, murlet...) qui vous permettra de vous fondre dans le décor. Des gestes lents, appliqués et sans bruit, seront moins remarqués, ce qui vous permettra d'observer à loisir l'animal, et ainsi d'entrer dans son intimité : toilettage, nourrissage, sieste... sauront ravir vos yeux ! Pensez aussi à votre tenue vestimentaire, les couleurs pastel et peu contrastées étant les plus discrètes.

N'hésitez pas à participer aux sorties ou comptages organisés par la LPO tout au long de l'année : vos échanges avec les ornithos expérimentés vous aideront à acquérir des connaissances et les bons réflexes à adopter.



Il est particulièrement intéressant d'observer les oiseaux d'eau sur les étangs à la période hivernale : les canards, fuligules et autres sarcelles sont sur leurs sites d'hivernage et l'on pourra découvrir à l'occasion le Garrot à œil d'or, les harles ou autres raretés. À gauche, comptage des oiseaux d'eau à l'étang Pagosse [Fontaine-Française].

Le Troglodyte mignon, un des plus petits oiseaux d'Europe, se faufile telle une souris dans les buissons.

LE MATÉRIEL À EMPORTER

Pratiquée par une large majorité d'amateurs, l'ornithologie actuelle ne demande que peu de matériel à emporter avec soi. Une paire de jumelles fera souvent l'affaire pour vos sorties : avec ses grossissements habituellement à 8 x ou 10 x, un Étourneau à 20 m de distance apparaîtra comme s'il était situé à 3 m de vous. Très pratique pour l'observer tranquillement sans qu'il lui prenne l'envie de s'envoler. Si vous avez l'intention d'acquérir votre première paire de jumelles, vous aurez certainement besoin de conseils. Les paramètres à considérer avant tout achat sont : le grossissement, l'indice de luminosité, le poids, le confort et, bien sûr, le prix. N'hésitez pas à contacter la LPO qui prendra le temps de vous aider dans votre choix !

Plus puissante que les jumelles, la longue-vue sera un instrument indispensable pour les plus aguerris : avec son grossissement 25 à 60 x, elle est la seule à permettre l'identification des espèces ayant une « distance de fuite » importante, comme les oiseaux d'eau et les rapaces. Mais un tel instrument, avec son trépied, est cher et peu pratique à transporter. Cependant si vous rencontrez des personnes détentrices d'un tel instrument (voir photo page 8), n'hésitez surtout pas à vous approcher : ces ornithos se feront un plaisir de vous faire partager leurs observations !

Un guide d'identification vous permettra de reconnaître les oiseaux directement sur le terrain. Plusieurs ouvrages existent dans le commerce. Ils proposent pour chaque espèce de nombreuses images détaillées, complétées par des détails du plumage en fonction de l'âge, du sexe et de la période d'observation. Des cartes géographiques vous permettront de savoir si l'oiseau est observable dans telle ou telle région de France ou d'Europe et à quel moment.

Outre le matériel optique et le guide, il est conseillé d'emporter un petit carnet avec soi. Il vous sera bien utile pour vous remémorer les espèces observées lors de vos sorties.



PETIT PENSE-PAS-BÊTE

- renseignez-vous sur les **périodes de chasse**, en particulier sur les sites forestiers ;
- consultez les **prévisions météorologiques** ; en cas d'orage, éloignez-vous des structures métalliques telles que les pylônes et les clôtures, ne vous abritez pas sous un arbre, surtout s'il est isolé, ou dans une grotte ;
- ne partez jamais sans votre sac à dos qui doit contenir : un téléphone portable, un vêtement chaud, de l'eau, des aliments pour éviter les fringales, un sac poubelle, et par temps ensoleillé, des lunettes de soleil, un chapeau, de la crème solaire (et votre matériel d'observation de la nature !) ;
- ne présumez pas de vos forces : choisissez un **parcours adapté à votre condition physique**. La majorité des accidents est liée à un mauvais état de santé ou à un mauvais équipement ;
- portez des **chaussures adaptées, qui doivent vous assurer un bon confort et un bon maintien** ;
- tenez votre chien en laisse : il pourrait malencontreusement provoquer des dommages en dérangeant la faune sauvage ou les troupeaux ;
- ne laissez ni trace de votre passage sur votre itinéraire, ni déchets. De même, respectez les usagers qui l'empruntent, comme les agriculteurs et les éleveurs ;
- pour appeler les secours, composez le 112 depuis un téléphone mobile (concerne toutes les urgences) ;
- prévention contre la **maladie de Lyme** transmise par les tiques : suite à une piqûre passée inaperçue, une rougeur indolore qui a tendance à s'étendre peut apparaître. Il faut alors immédiatement consulter votre médecin. Plus d'informations sur : www.sante.gouv.fr/maladie-de-lyme.html

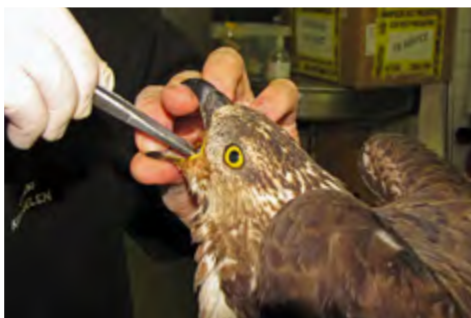
BESOIN D'AIDER UN OISEAU EN DÉTRESSE ?

Si vous trouvez un jeune hibou ou une petite chouette, contentez-vous de replacer l'oiseau sur une branche ou sur un bâtiment, le plus haut possible : les jeunes rapaces nocturnes sortent souvent du nid avant de savoir voler et tombent parfois à terre. Ne vous inquiétez pas, ils ne sont pas abandonnés !

Dans le cas d'un oiseau ou d'un autre animal sauvage réellement en difficulté :

- Utilisez des gants ou un vêtement épais pour manipuler l'animal tout en lui bloquant les ailes. Attention aux serres des rapaces et au bec des échassiers qui pourraient vous surprendre. Dans la mesure du possible, faites-vous aider.
- Placez-le dans un carton solide (percé de quelques trous) avec un fond de papier journal, fermez le et laissez le au calme : le stress peut le tuer ou aggraver la blessure.
- Ne tentez pas de le nourrir ou de lui donner à boire.

Appelez rapidement le **Centre de sauvegarde**



Nourrissage en centre de soin d'une Bondrée apivore blessée

UFCS Athénas (à Lons-le-Saunier) au **03 84 24 66 05** pour le faire acheminer et soigner le plus tôt possible.

Attention, la LPO Côte-d'Or n'est pas un centre de soins ! Nous ne prenons pas en charge les oiseaux blessés. Néanmoins, nous pouvons assurer l'acheminement de l'animal jusqu'à un transporteur routier et prodiguer les premiers soins si cela s'avère nécessaire.



Après vos sorties, n'oubliez pas de partager vos observations : depuis 2011, débutants, amateurs et professionnels naturalistes peuvent communiquer en temps réel leurs découvertes sur le site **Visionature** de la LPO et ainsi améliorer la connaissance et la protection de la faune. De même, il est possible de suivre l'actualité nature du département et de consulter les observations publiées à tout moment.

RENTREZ VOS OBSERVATIONS NATURALISTES SUR VISIONATURE !



Pour les observateurs les plus casaniers, n'hésitez pas à utiliser l'**Observatoire des oiseaux des jardins**. Construit sur le même principe que la base de données, il est à destination de tous et axé uniquement sur la petite faune des parcs et jardins.

-> Une seule adresse : www.oiseaux-cote-dor.org (inscription libre et gratuite pour tout utilisateur)

Comment lire le guide de randonnée ?

Les balades présentées dans ce guide sont des exemples à découvrir selon votre secteur géographique. La présentation générale de chacune des sept entités (Auxois, Châtillonnais, Côte et Arrière-Côte, Morvan, Nord Dijonnais, Plaine de Saône et Urbain) vous aidera à mieux connaître les oiseaux visibles près de chez vous. Pour vous aider dans l'utilisation de ce guide de randonnée, voici une explication synthétique en prenant exemple sur un itinéraire type :

longueur du ou des circuits et durée de parcours théorique (basée sur une vitesse de déplacement moyenne de 3 km/h, sauf pour les circuits classés *soutenu* où elle est de 4 km/h) attention, le temps consacré à l'observation des oiseaux n'est pas comptabilisé !

niveau de difficulté :

- *facile* : moins de deux heures, pas de difficulté particulière
- *moyen* : deux à trois heures, parfois quelques passages difficiles ou pentus
- *soutenu* : plus de trois heures, passages difficiles ou pentus

Deux itinéraires proposés : 3,7 km (1h15) 400 m

niveau : FACILE

Partenariat balisé

itinéraire accessible pour personnes à mobilité réduite et son point de départ sur la carte

observatoire à oiseaux

fond de carte IGN avec le numéro de référence de la carte utilisée (en bas à droite)

descriptif détaillé de l'itinéraire, point par point

temps de trajet (en voiture) pour se rendre au départ en provenance des principales villes des environs

nom de la commune où est situé le départ

indications cartographiques : échelle (ex : 1 cm = 250 m) et boussole ; indications quant au balisage : non balisé, partiellement balisé, balisé (couleurs indiquées dans le descriptif de l'itinéraire)

principales espèces à découvrir sur le site et leur emplacement possible ; dans la légende, certaines mentions apportent une précision quant à la période d'observation :

- *oiseau^H* : hivernant, visible de septembre à avril (dates extrêmes)
- *oiseau^M* : migrateur de passage, visible de février à mai et de août à novembre (dates extrêmes)
- *oiseau^{VE}* : visiteur d'été, c'est-à-dire migrateur se reproduisant dans le département, visible entre mars et septembre (dates extrêmes)
- *oiseau* : sans indication supplémentaire, il s'agit d'un sédentaire, donc nicheur et visible toute l'année

Les itinéraires proposés dans ce guide traversent des espaces exploités : agricoles, forestiers, étangs... À ce titre, les milieux décrits peuvent s'en trouver modifiés et les espèces se déplacer.

Les parcelles traversées ou longées peuvent être des propriétés privées ou publiques. Il est de la responsabilité de chacun de les respecter et d'en accepter les autres usagers. Aussi, merci de ne pas perturber les exploitations agricoles et forestières.

Le Châtillonnais

Alternance de vastes forêts, de terres agricoles et de vallées prairiales, le Châtillonnais offre une intéressante diversité de paysages. La vallée de la Seine marque la limite entre les plateaux du Duesmois et du Châtillonnais. Le climat subit des influences montagnardes avec d'importantes précipitations (autour de 900 mm par an), et continentales avec une forte amplitude de température.

Ce territoire laisse la part belle aux massifs forestiers, notamment avec la forêt domaniale de Châtillon-sur-Seine dont la superficie avoisine les 9000 hectares ; c'est l'une des plus grandes de France. Les stades forestiers les plus jeunes permettent d'entendre l'**Accenteur mouchet** ou encore le **Torcol fourmilier**. Les plus vieilles futaies hébergent les **Pics cendré ou noir**, le **Pigeon colombin** et bien d'autres espèces encore.

La Cigogne noire s'observe parfois près d'un cours d'eau peu profond, à la recherche de poissons, batraciens et insectes..

Le dense réseau hydrographique composé de ruisseaux, permet à l'élégante mais rare **Cigogne noire** de nicher dans le Châtillonnais. Elle affectionne particulièrement les cours d'eau de tête de bassin versant, où elle trouve en abondance les Chabots communs qui constituent une part importante de son alimentation. Si vous l'apercevez au détour d'une balade, n'essayez pas de l'approcher car la dame noire est farouche et s'envolera bien vite. Les principaux cours d'eau découpant le plateau selon un axe sud-est nord-ouest sont l'Ource, la Digeanne, le Brévon, la Coquille, le Revinson et bien entendu la Seine. Enfin, à l'extrême nord-ouest du département s'écoule





la Laignes, toujours selon le même axe. Le **Cinle plongeur** et la **Bergeronnette des ruisseaux** fréquentent les zones en amont des cours d'eau, tandis que l'**Hirondelle de rivage** et le **Martin-pêcheur d'Europe** occuperont les berges abruptes des méandres situés dans la plaine. La balade que vous trouverez en p. 18 vous emmènera à la découverte du Brévon et des milieux qu'il traverse.

Au fond des vallons ou sur certains versants, la présence d'une couche imperméable de marne conduit à la formation de marais. La forte teneur en calcaire de l'eau, liée à la géologie du massif, leur confère un caractère tufeux. C'est le cas du marais du Cônois, situé sur la commune de Bure-les-Templiers. Rendez-vous à la page 16 pour partir à la découverte de ce site géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

La dépression cisailant le plateau d'ouest en est, entre Laignes et Châtillon-sur-Seine, est occupée essentiellement par des cultures céréalières. Les passereaux des milieux ouverts y sont largement représentés (**Bruant proyer**, **Alouette des champs**, etc.). C'est au beau milieu de cette plaine agricole que se trouve l'étang de Marcenay, un des plans d'eau les plus intéressants du département pour y observer les oiseaux. La page 14 vous dévoilera les espèces incontournables à découvrir lors de votre promenade autour de cet étang.

La cuesta (côte calcaire) située au nord de cette dépression accueille une faune particulière, du fait de son exposition au sud. On y retrouve notamment l'**Alouette lulu**, de nombreux **Pouillots** et parfois le **Circaète Jean-le-Blanc** ou l'**Aigle botté**.

◀ Sous-bois d'une hêtraie dans le Châtillonnais.

LAC DE MARCENAY

► circuit n°1

Avec des collines calcaires boisées à l'ouest et une plaine où alternent bocage et cultures à l'est, le lac de Marcenay est situé au cœur d'une mosaïque de paysages caractéristiques du nord du département. Ce plan d'eau artificiel, géré par le syndicat du lac de Marcenay-Larrey, couvre une superficie de 92 ha, dont le tiers en phragmitaie (roselière en bordure d'étang). La périphérie de l'étang est essentiellement occupée au nord par une importante végétation (la ripisylve), et par une zone de plages au sud-est. En plus du grand intérêt du site pour l'observation des oiseaux d'eau et des espèces paludicoles (vivant dans la roselière), la diversité des milieux permet aussi l'observation d'oiseaux forestiers et de zones ouvertes.

L'étang en lui-même accueille toute l'année une grande diversité d'oiseaux : Grèbes huppé et castagneux, Foulque macroule, Gallinule Poule d'eau, Fuligule milouin, Canard colvert, Héron cendré et Cygne tuberculé seront les espèces visibles à coup sûr. D'autres, plus discrètes, se remarqueront lors de leur traversée de l'étang pour aller rapidement se cacher dans la



Balbuzard pêcheur

roselière ou dans un endroit calme. C'est le cas du Martin-pêcheur, du Râle d'eau et du Blongios nain. Au niveau de la plage, Bergeronnettes, Chevaliers culblanc et guignette peuvent être observés. Au printemps et en été, les bosquets entourant l'étang abritent le Rossignol philomèle, l'Hypolaïs polyglotte et le Lorient d'Europe. Dans la phragmitaie, les Rousseroles effarvate et turdoide et, plus rarement, le Phragmite des joncs se font entendre. Le Balbuzard pêcheur vient régulièrement pêcher dans le lac. Depuis l'observatoire, on peut voir en hiver : Fuligules milouin et morillon, Canards colvert, chipeau, souchet, siffleur, Sarcelle d'hiver, parfois Garrot à œil d'or et Harle piette en période de grand froid.



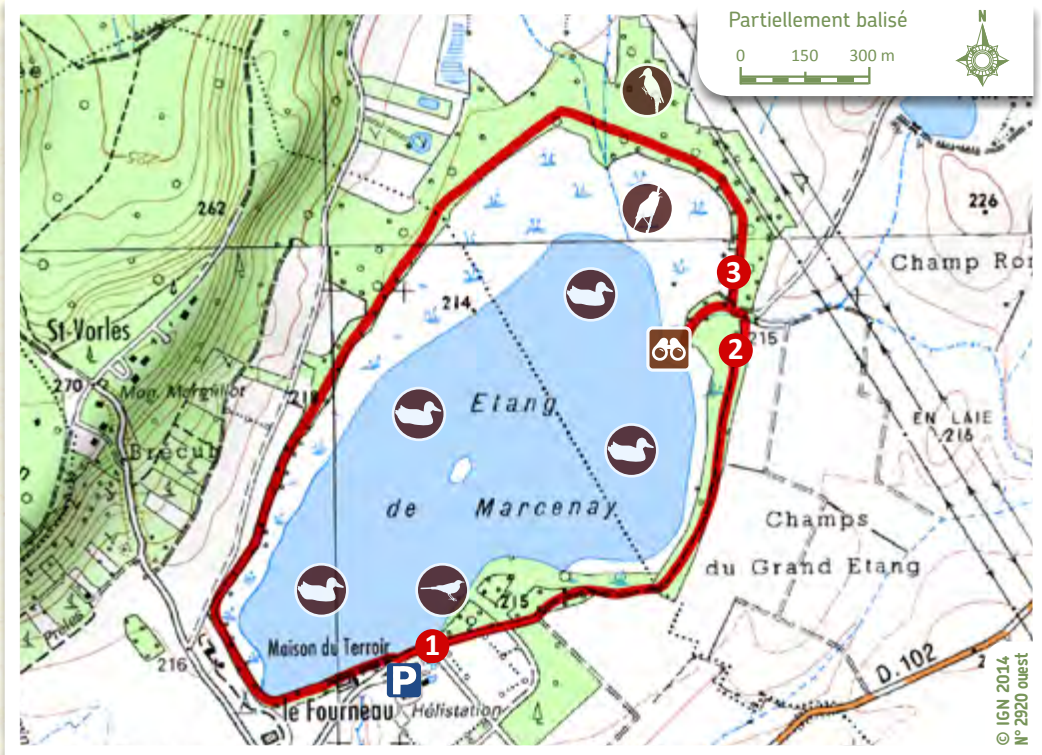
L'observatoire donne un point de vue imprenable sur la roselière et l'étang.

Un itinéraire proposé :

6,8 km (2h15)

niveau :

MOYEN



P Se garer sur le parking du restaurant et rejoindre la plage.

1 Face au lac, prendre à droite. Un sentier (balisé en jaune) fait le tour du lac en cheminant dans la ripisylve et, parfois, à la lisière de la phragmitaie.

2 On atteint un carrefour après avoir traversé le principal ruisseau alimentant le lac. Le sentier de gauche mène à l'observatoire.

3 Depuis l'observatoire, revenir sur ses pas jusqu'au carrefour et suivre le sentier qui fait tout le tour du lac et vous ramène au parking.



Oiseaux d'eau : Canards colvert, chipeau^H et souchet^M, Sarcelle d'hiver^H, Fuligule^M, milouin, Balbuzard pêcheur^M, Foulque macroule, Guifette noire^M...



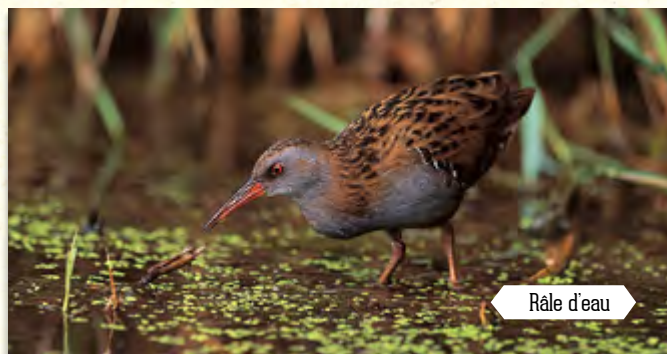
Oiseaux forestiers : Pics noir, vert, cendré, épeiche, mar et épicérette, Fauvette à tête noire^{VE}, Mésanges charbonnière et bleue, Sittelle torchepot...



Espèces paludicoles : Butor étoilé^H, Blongios nain^{VE}, Râle d'eau, Phragmite des joncs^M, Rousserolles effarvate^{VE} et turdoïde^{VE}, Bruant des roseaux...



Oiseaux des berges : Bergeronnettes grise, printanière^{VE} et des ruisseaux, Chevaliers culblanc^M et guignette^M...



Râle d'eau

P

Marcenay

9 min de Laignes

situé à : 18 min de Châtillon-sur-Seine

35 min de Montigny-sur-Aube

40 min de Montbard

MARAI DU CÔNOIS

Bruant jaune

► circuit n°2

Dans ce vaste espace forestier du nord-est de la Côte-d'Or qu'est le Châtillonnais, se trouvent de minuscules bijoux naturels : les marais tufeux sur pente. Le parcours aménagé permet de découvrir la forêt de feuillus et de traverser le marais sans l'endommager. Le long du sentier pourront être observés les oiseaux habitant différents stades forestiers mais également ceux de lisières et de boisements clairsemés.

À partir du parking, les jeunes parcelles forestières accueillent l'Accenteur mouchet, le Rougegorge familier, le Merle noir et le Pouillot véloce. Puis, en abordant la descente vers le marais, une belle hêtraie froide abrite des pics, grives, sittelles et grimpeaux. Le sentier accède à une ancienne pâture qui sera de nouveau longée sur le retour ; c'est le lieu d'observation idéal des espèces de lisière : Pipit des arbres, Mésange à longue queue, Bruant jaune, ou pour repérer les planeurs au-dessus de la forêt : Buse variable, Autour des palombes, Épervier d'Europe, Bondrée apivore et parfois la très rare Cigogne noire. Avant la vieille ferme du Cônois, le sentier aménagé d'un escalier en bois permet d'accéder à une forêt plus humide puis au marais.



Ce site est la propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Afin d'éviter l'assèchement progressif du marais, les pins sylvestres ont été retirés et les drains ont été obstrués. Bien que les Pouillots fitis et véloce, la Mésange nonnette et parfois le Bruant des roseaux s'y rencontrent, l'intérêt de cet écosystème tient plus à sa flore qu'à sa faune. En effet, le microclimat froid des fonds de vallées a permis à des plantes montagnardes de coloniser le site : il abrite des plantes rares et protégées, comme la Swertie vivace et la Gentiane des marais, visibles à partir de la fin du printemps. En soirée, la Bécasse des bois en croule précède parfois les hululements de la Chouette hulotte.



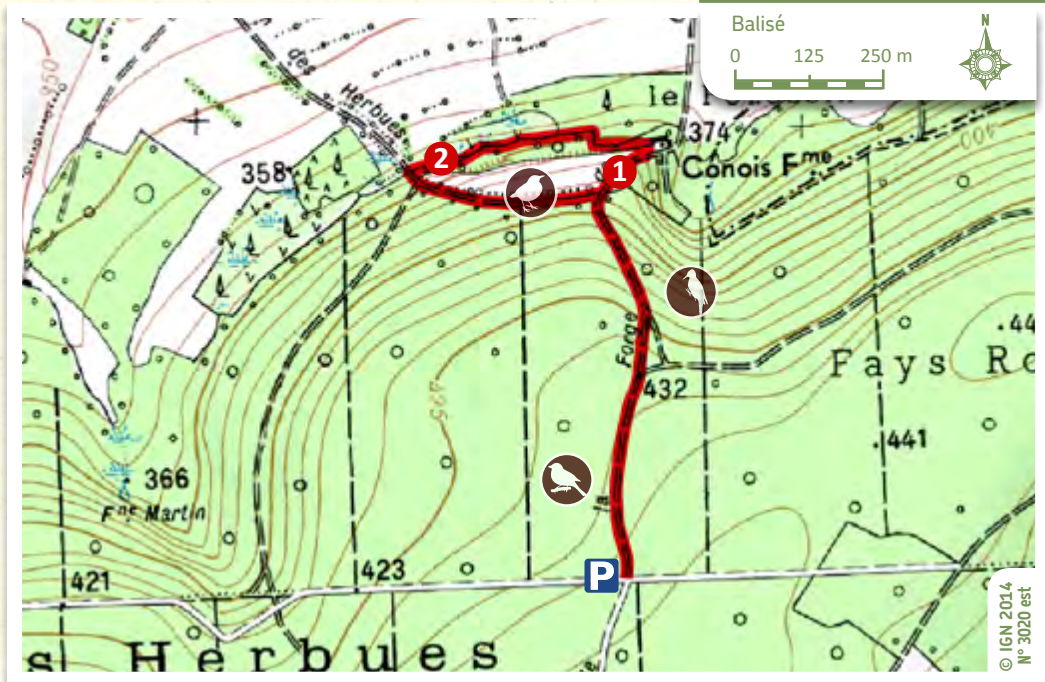
Cet espace, géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne afin de maintenir le milieu « ouvert », accueille certaines espèces rares, aussi bien de la faune que de la flore.

Un itinéraire proposé :

2,2 km (45 min)

niveau :

FACILE



P Du village Bure-les-Templiers, prendre la D102J en suivant la signalétique «Marais du Cônnois», puis se garer au parking aménagé. Le sentier s'engage aussitôt en face du parking. Dans la descente, vous trouverez une belle hêtraie de pente exposée au nord. Continuer le sentier avec à votre gauche une large clairière.

1 Avant la Ferme du Cônnois, prendre à gauche le petit sentier aménagé. Ces bâtiments sont privés, l'accès y est interdit. Emprunter une forêt humide avant d'aborder le marais que vous traverserez en suivant le circuit aménagé.

2 En quittant le marais, remonter à gauche, longer la clairière de nouveau à votre gauche. Le sentier vous ramènera au parking.

Oiseaux des forêts et de lisière :
Épervier d'Europe, Pipit des arbres^{VE}, Fauvette à tête noire^{VE}, Mésanges charbonnière, bleue, huppée et nonnette, Pinson des arbres, Linotte mélodieuse, Grosbec casse-noyaux, Bruant jaune...



Oiseaux forestiers : Autour des palombes, Buse variable, Pigeon ramier, Chouette hulotte, Pics noir, vert, épeiche, mar et épeichette, Grives musicienne et draine, Mésanges bleue et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Geai des chênes...



Oiseaux visibles sur le marais :
Bécasse des bois, Accenteur mouchet, Rouge-gorge familier, Merle noir, Pouillots fitis^{VE} et véloce^{VE}, Bruant des roseaux...



Mésange à longue queue



P

Bure-les-Templiers

situé à :
18 min de Recey-sur-Ource
24 min de Grancey-le-Château-Neuville
42 min de Châtillon-sur-Seine
44 min de Aignay-le-Duc

VALLÉE DU BRÉVON

Chouette hulotte

► circuit n°3

Le vaste plateau calcaire du Châtillonnais est entaillé par un réseau de petites rivières affluentes de la Seine, qui serpentent au cœur d'étroites vallées. Échappant aux cultures intensives, ces fonds de vallons sont pâturés, ce qui leur assure une biocénose (ensemble des êtres vivants) riche et diversifiée. Le Cincle plongeur est l'hôte de ces rivières, sa nidification est favorisée par les édifices construits le long du cours d'eau : ponts, moulins, villages, Bergeronnette des ruisseaux, Martin-pêcheur d'Europe, Canard colvert et Héron cendré l'accompagnent. Le parcours permet de s'immerger dans la forêt feuillue qui présente de très belles hêtraies de versants, des chênaies de plateaux et des frênaies proches de la rivière.

L'ensemble de l'avifaune forestière est présente, la cohorte des pics vient en tête, suivie des mésanges, de la Sittelle torchepot, du Grimpereau des jardins, des grives, du Merle noir, du Pinson des arbres, du Grosbec casse-noyaux, des pouillots et fauvettes. Ces milieux forestiers entrecoupés de zones agricoles sont favorables à l'observation des rapaces : Épervier d'Europe, Autour des



palombes, Buse variable et Bondrée apivore. Mais c'est surtout la quiétude de ces vastes boisements et les potentialités alimentaires des petits cours d'eau qui attirent la discrète Cigogne noire. Il est possible de l'observer planant au-dessus des massifs. Le plateau est souvent occupé par les cultures céréalières, l'Alouette des champs et la Caille des blés y sont fréquentes. Les rares haies conservées sont occupées par le Bruant jaune et le Tariër pâtre. L'intérêt naturaliste de cette région ayant une très faible pression humaine réside aussi dans l'abondance de mammifères : Cerf, Chevreuil, Sanglier, Chat forestier, Renard, Blaireau...



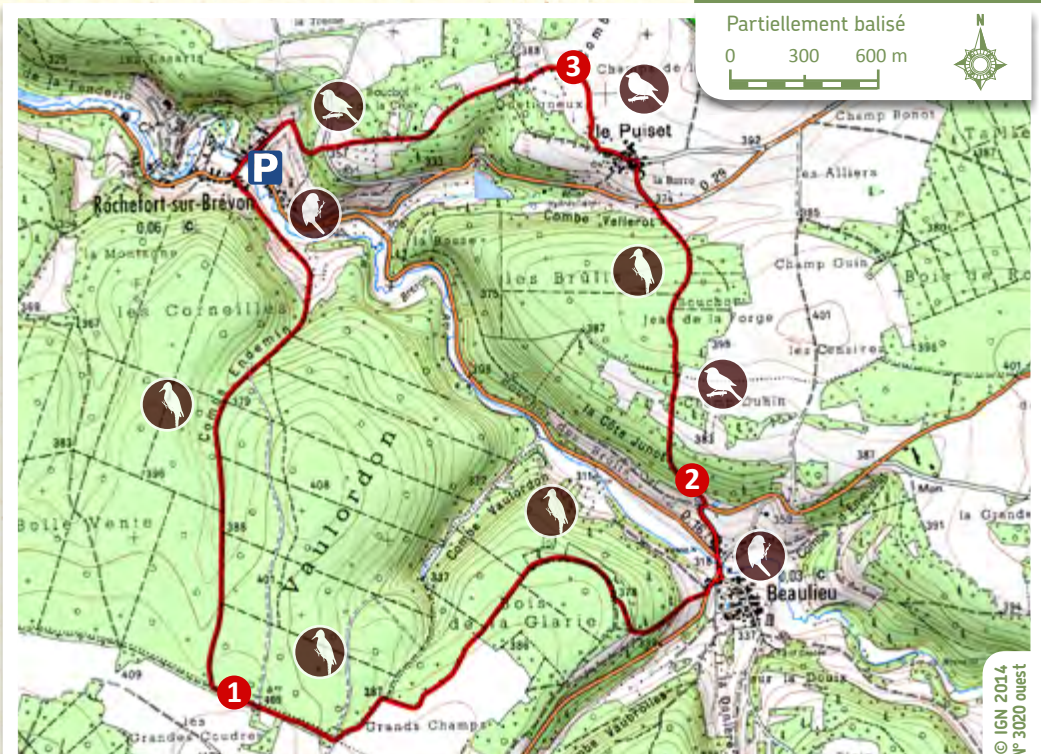
Ce circuit peut vous faire découvrir de nombreuses espèces forestières.

Un itinéraire proposé :

8,8 km (3h)

niveau :

MOYEN



P De la place principale de Rochefort-sur-Brévon, prendre la rue des Forges (D16) et traverser le Brévon. Emprunter le chemin à gauche en montée, passer devant une fontaine et rentrer dans le bois. Continuer sur le chemin tout droit, en suivant le balisage jaune. Arrivé à l'orée du bois, prendre à gauche.

1 Continuer sur le sentier, en laissant sur votre gauche les deux intersections. Arrivé à la deuxième, suivre le sentier longeant la lisière par les champs. Rentrer à nouveau dans le bois, continuer le long du sentier en suivant le balisage qui mène à Beaulieu. Entrer dans le village par la rue de Mauvilly, face à l'église. Traverser le Brévon et prendre la rue d'Essarois D112^B en montée.

2 Peu après avoir quitté le village, dans le virage, à gauche, laisser un premier chemin et prendre un petit sentier en montée. Traversée de bois, prés puis forêt. Après une légère descente, sortie du bois, traverser la route pour entrer dans Le Puiset. Laisser la chapelle et le lavoir à gauche pour suivre un chemin anciennement goudronné.

3 En bout de chemin, prendre un sentier herbeux à gauche qui traverse champs, bois et prés. Il conduit à une route : traverser et continuer tout droit, en descente sur le village de Rochefort-sur-Brévon.

Oiseaux forestiers : Autour des palombes, Buse variable, Pigeon ramier, Chouette hulotte, Pics noir, vert, épeiche, mar et épeichette, Grives musicienne et draine, Mésanges charbonnière et bleue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Grosbec casse-noyaux...

Oiseaux des champs : Perdrix turque, Alouette des champs, Tarier pâle^{VE}, Corbeau freux, Corneille noire, Linotte mélodieuse, Bruants jaune et proyer...

Oiseaux des villages : Tourterelle turque, Hirondelle rustique^{VE}, Rougequeues à front blanc^{VE} et noir, Mésanges charbonnière et bleue, Pie bavarde, Moineau domestique, Verdier d'Europe...

P

Rochefort-sur-Brévon

16 min de Aignay-le-Duc

24 min de Recey-sur-Orce

29 min de Baigneux-les-Juifs

29 min de Châtillon-sur-Seine

situé à :

L'Auxois

Logé entre les plateaux calcaires du Châtillonnais et les reliefs granitiques du Morvan, l'Auxois présente une intéressante mosaïque de paysages. Le bocage, avec ses prairies de fauche, ses pâturages et un peu de cultures, occupe les fonds de vallées et les versants les moins pentus. À la belle saison, c'est ici le territoire de la **Huppe fasciée**, des **Bruants jaune** et **zizi**, de la **Fauvette babillarde** ou encore de la rare **Pie-grièche à tête rousse**. C'est également dans ces zones ouvertes que le **Milan royal** ou des bandes hivernantes de **grives (draine, mauvis** et surtout **litorne)** recherchent leur nourriture. Une promenade dans le bocage des environs de Montigny-sur-Armançon vous fera découvrir les richesses de ce milieu (page 24).

Sur la commune de Meilly-sur-Rouvres se trouve l'un des points triple de partage des eaux. Ainsi, les pluies tombées dans l'Auxois rejoindront le Rhône, la Loire ou la Seine. L'Oze, l'Ozerain, la Brenne, l'Armançon et le Serein sont les principaux cours

La Huppe fasciée, bien reconnaissable à sa huppe, ▶ son long bec et ses couleurs contrastées, vit dans le bocage où haies et bosquets regorgent de larves, vers et autres insectes dont elle raffole.

d'eau et appartiennent tous au bassin versant de la Seine. Leur lit mineur accueille notamment le **Petit gravelot**, le **Martin-pêcheur d'Europe** et l'**Hirondelle de rivage**. Les petits affluents seront quant à eux propices aux observations de **Bergeronnette des ruisseaux** et de **Cincle plongeur**. Grâce à un circuit proposé dans le vallon de l'Abbaye de Fontenay, partez à la rencontre des oiseaux de ce lieu chargé d'histoire (page 22).

Sur les versants, lorsque la pente devient trop forte, les boisements remplacent progressivement le bocage. Les forêts de feuillus, peuplées essentiellement de Hêtres et de Chênes, accueillent alors le **Pic noir**, le **Loriot d'Europe**, la **Sittelle torchepot**, le **Pouillot siffleur** ou le **Grosbec**





casse-noyau. Dans les bois mixtes, la présence de quelques résineux permettra d'entendre et d'apercevoir le **Roitelet huppé** et la **Mésange huppée**.

Parfois, en bordure de plateau, une étroite pelouse calcicole vient garnir la corniche calcaire en rupture de pente. C'est le lieu idéal pour entendre le chant de l'**Alouette lulu**. Par endroit, cette corniche surplombe une falaise pouvant atteindre quelques dizaines de mètres ; **Choucas des tours**, **Grand-duc d'Europe** ou **Faucon pèlerin** pourront alors y être observés.

Enfin, les plateaux et les plaines sont occupés par les terres arables. Il s'agit le plus souvent de cultures céréalières et oléagineuses. Dans ces milieux, il est fréquent d'y voir et d'y entendre l'**Alouette des champs**, le **Bruant proyer** et le **Tarier pâtre**.

Une description des paysages de l'Auxois, aussi brève soit-elle, ne peut pas passer sous silence la traversée du nord au sud du canal de Bourgogne. Inauguré en 1832, ce canal nécessite d'importantes réserves en eau, afin d'assurer le fonctionnement des écluses. Les réservoirs de Panthier, de Grosbois, du Tillot, de Chazilly et de Cercey ont donc été construits dans ce but. Les oiseaux profitent de ces grandes étendues d'eau, particulièrement lors de la migration d'automne et durant l'hiver, surtout quand les niveaux sont bas et laissent se découvrir de grandes vasières. Il n'est pas rare d'y observer des **Grandes Aigrettes**, des **Sarcelles d'hiver**, des **Fuligules milouins** et **morillons**, mais également le **Balbuzard pêcheur**, le **Chevalier aboyeur** et de nombreuses espèces plus rares comme les **Plongeurs catmarin** et **imbrin**. Le réservoir de Cercey est sans doute le plus intéressant d'entre eux pour l'observation des oiseaux ; rendez-vous en page 26 pour plus de détails et réussir ainsi votre balade.

◀ **Paysage du Haut-Auxois en Bourgogne, riche en prairies naturelles permanentes**

VALLON DE FONTENAY

Martin-pêcheur d'Europe

► circuit n°4

Fondée en 1115 par Saint Bernard, l'abbaye de Fontenay fut implantée au creux d'un espace de forêts, dans un petit vallon parcouru par le ruisseau de Fontenay. Indispensable à la vie des moines, il s'écoule depuis sa source au pied du village de Touillon jusqu'à l'abbaye par une succession de petits bassins et d'étangs, encore présents dans le paysage. Les boisements de feuillus composés de hêtres, chênes et charmes sont gérés par l'Office national des forêts. Au XIX^e siècle, le vallon devient un véritable complexe industriel (papeteries) dont il ne reste rien aujourd'hui.

À partir du parking, le GR 213 vous emmènera directement à proximité des premiers étangs au fond du vallon : la limpidité des eaux, associée aux courants plus oxygénés de la rivière, accueillent Cincle plongeur, Martin-pêcheur et Bergeronnette des ruisseaux. Le Grèbe castagneux peut être entendu et niche certaines années. Le sentier continue en lisière de bois ; la traversée en sous-bois vous permettra quelques rencontres avec des espèces forestières, tels les Pics épeiche, vert, mar et noir, sans oublier le Grimpereau des jardins. Dans le vallon, la Cigogne noire est souvent présente en



été, la Grande Aigrette en hiver, Hérons cendrés et Canards colverts toute l'année. La lisière, elle, accueille : Mésanges à longue queue, nonnette, huppée et Roitelet à triple bandeau.

En approchant des hameaux comme celui du Petit Jailly, inspectez consciencieusement les prairies pâturées et les vergers à l'automne et en hiver : Grives draines et litornes inspectent le sol à la recherche de vers, de pommes ou de poires tombées par terre. Dans les champs, quelques bandes de passereaux (Linottes, Alouettes, Pinsons...) recherchent encore de minuscules graines dans les chaumes.



La vue sur l'étang du Moulin vert vous permettra d'observer le passage des Martins-pêcheurs et autres Bergeronnettes, tout en étant bien dissimulé sous le couvert végétal.

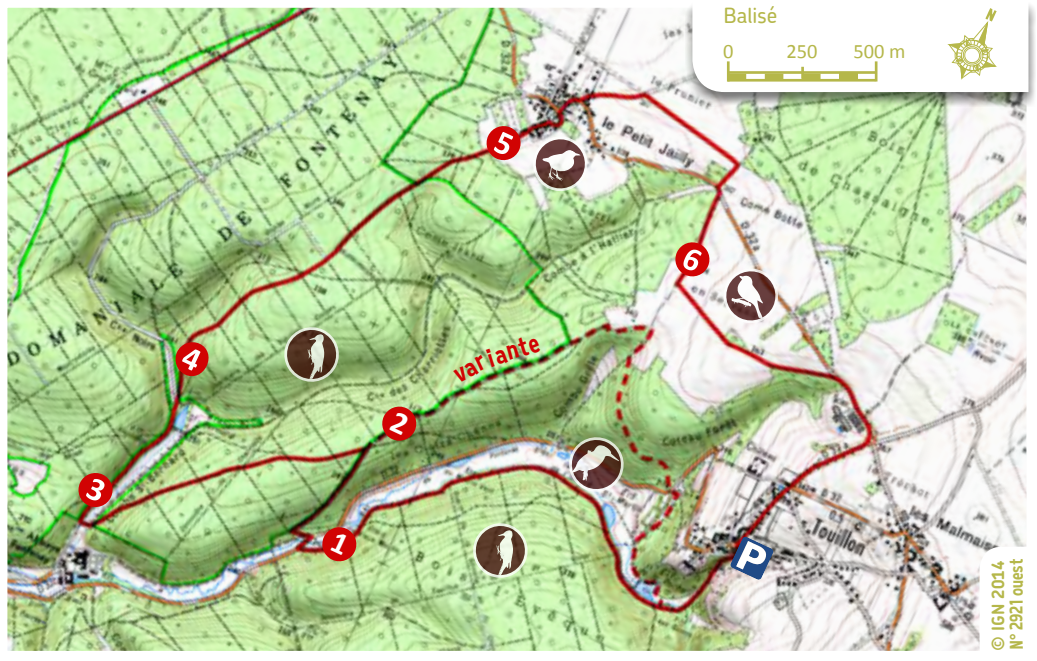
Deux itinéraires proposés :

11,3 km (3h)

7 km (2h15)

niveau :

SOUTENU



P Du parking situé sur la place de Touillon, prendre le petit sentier (balisé GR 213) vous amenant en contrebas du village. Attention les marches sont glissantes en cas de pluie. Traverser le gué du ruisseau de Fontenay et continuer le long du GR jusqu'à la D32.

1 En remontant la départementale vers Touillon, prendre la première à gauche puis tout de suite à droite. Au petit carrefour, après une longue montée, tourner à gauche et descendre le chemin (balisage violet) jusqu'aux abords de la propriété de l'abbaye.

2 [variante] Depuis le petit carrefour après la montée, continuer en sous-bois, jusqu'à un champ : le longer sur la droite. Rapidement, redescendre dans le bois en empruntant au Y le sentier de gauche, jusqu'à la départementale. En face le sentier rejoint les étangs. Remonter vers Touillon par le GR 213.

3 Prendre le chemin communal à droite jusqu'à une patte d'oie.

4 Quitter la route principale et prendre le sentier du milieu, menant tout droit jusqu'au lieu-dit Le Petit Jailly.

5 Traverser le hameau, puis prendre à gauche le chemin de Crevant, menant vers les champs. Prendre à la première à droite et rejoindre la D32^A. La traverser et reprendre le sentier presque en face.

6 Arrivé au milieu du grand champ, prendre le sentier à gauche pour revenir vers la départementale et la scierie à droite. Au carrefour, rester sur la D32^A pour redescendre vers Touillon.



Oiseaux de cours d'eau : Canard colvert, Grèbe castagneux, Héron cendré, Cigogne noire^{VE}, Martin-pêcheur d'Europe, Bergeronnette des ruisseaux, Cincle plongeur...



Oiseaux forestiers : Cigogne noire^{VE}, Autour des palombes, Pics noir, vert, épeiche, mar et épeichette, Roitelet à triple bandeau, Mésanges charbonnière, noire, bleue, nonnette et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins...



Oiseaux des jardins et vergers : Rougegorge familier, Grives draine et litrone^H, Merle noir, Pie bavarde...



Oiseaux des champs : Perdrix rouge, Alouette des champs, Tarier pâtre^{VE}, Corbeau freux, Corneille noire, Linotte mélodieuse, Bruants jaune et zizi...



Touillon

situé à :
15 min de Montbard
23 min de Venarey-les-Laumes
29 min de Châtillon-sur-Seine
36 min de Aignay-le-Duc

BOCAGE DE L'AUXOIS

Milan royal

► circuit n°5

La spécificité du bocage situé aux abords de Précý-sous-Thil ne repose pas sur une remarquable densité de haies, mais sur la présence de nombreux arbres champêtres - le plus souvent des chênes - qui jalonnent les pâtures. Ces arbres, dont certains sont vieux de plusieurs siècles, ont vu passer des générations d'éleveurs bovins et ont offert leur bois aux hommes et leur ombre aux bêtes. Ils sont le refuge de nombreuses espèces animales, dont certaines ne subsistent que grâce à leur présence. Les collectivités locales ont installé dix panneaux pédagogiques présentant des oiseaux visibles dans le secteur, disposés tout au long d'une boucle intitulée «Le sentier des oiseaux». Les paysages y sont extrêmement diversifiés : vous aurez le loisir de traverser des zones bocagères, des villages ruraux, des cultures, des forêts et de longer un lac. Et qui dit diversité paysagère dit diversité d'espèces, bien qu'elles ne soient pas toujours aisément repérables...

Préférez cette balade au printemps, entre les mois de mai et juillet, à la fraîche, de bon matin ! Les espèces les plus remarquables vivent le



long du parcours entre Montigny et Villeneuve. Certaines années, les chanceux verront la très rare Pie-grièche à tête rousse accompagnée de sa cousine l'écorcheur. C'est aussi le domicile de la Huppe, du Gobemouche gris, du Tarier pâtre, du Milan royal ou du Faucon hobereau. Au nord du parcours, en lisière, c'est le royaume du Pipit des arbres et du Bruant jaune. Les abords du lac de Pont sont fréquentés par le Martin-pêcheur, le Pic noir et la Mésange à longue-queue. Enfin, les villages et notamment Montigny, accueillent leur lot d'espèces avec bien sûr les Hirondelles rustique et de fenêtré, mais aussi le Serin cini et les Rougequeues noir et à front blanc.



L'alternance de prairies pâturées, de cultures et de haies font de cet itinéraire un site typique du bocage de l'Auxois.

Un itinéraire proposé :

8,3 km (2h50)

niveau :

MOYEN



P Se garer devant la mairie de Montigny-sur-Armançon.

Le parcours peut se faire dans les deux sens. Il est très bien balisé en jaune sur toute sa longueur.



Pie-grièche écorcheur nourrissant son jeune



Oiseaux visibles autour du lac : Héron cendré, Martin-pêcheur d'Europe, Bergeronnettes grise^{VE} et des ruisseaux, Pouillot véloce^{VE}, Mésange à longue queue...



Oiseaux des lisières et des forêts : Pic épeiche, Pipit des arbres^{VE}, Grive draine, Mésange nonnette, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Lorient d'Europe^{VE}, Grosbec casse-noyaux, Bruant jaune...



Oiseaux des villages : Hirondelle rustique^{VE}, Rougequeue à front blanc^{VE}, Fauvette à tête noire^{VE}, Mésange bleue, Verdier d'Europe, Serin cini^{VE}...



Oiseaux du bocage : Tourterelle des bois^{VE}, Huppe fasciée^{VE}, Alouettes des champs et lulu^{VE}, Tarier pâtre, Fauvette grisette^{VE}, Hypolaïs polyglotte^{VE}, Gobe-mouche gris^{VE}, Pies-grièches écorcheur^{VE} et à tête rousse^{VE}, Linotte mélodieuse, Bruant jaune...

P

Montigny-sur-Armançon

13 min de Semur-en-Auxois
13 min de Précy-sous-Thil
15 min de Vitteaux
20 min de Venarey-les-Laumes

RÉSERVOIR DE CERCEY

► circuit n°6

C'est un des plans d'eau artificiels les plus intéressants de l'Auxois pour l'hivernage des foulques et des anatidés. Sa taille permet d'accueillir des populations d'oiseaux d'eau assez importantes. Il est bordé de boisements humides, et doté d'un petit marais en queue de retenue. Ce site s'insère dans un environnement bocager et de collines encore relativement préservé, où dominent les prairies pâturées bordées de haies.

C'est durant les périodes de migration et en hiver que le réservoir est le plus attractif pour les oiseaux d'eau. Foulque macroule, Grèbes huppé et castagneux, Fuligules milouin et morillon, Canards colvert, souchet et chipeau, Sarcelle d'hiver et Mouette rieuse s'observent en bandes sur l'ensemble du réservoir, se nourrissant de plantes palustres, ou de petits poissons et de benthos (organismes aquatiques) pour les grèbes. Plus occasionnels, Garrot à œil d'or, plongeurs, harles, Canard pilet, Tadorne de Belon et Goéland cendré s'observeront lors des hivers plus froids. La partie boisée au sud vous permettra d'observer sous couvert de la



Grande Aigrette

végétation les individus les plus craintifs, sans risquer de les alarmer ni de les faire s'envoler. Au printemps, les chants répétitifs du Pouillot véloce, de la Grive musicienne ou de la Fauvette des jardins se font entendre dans le bocage aux alentours. Dans le ciel, le Milan royal est régulièrement de passage au-dessus du réservoir. À l'automne, les vasières dégagées sont attractives pour les limicoles de passage, notamment les chevaliers, bécasseaux et la Bécassine des marais.



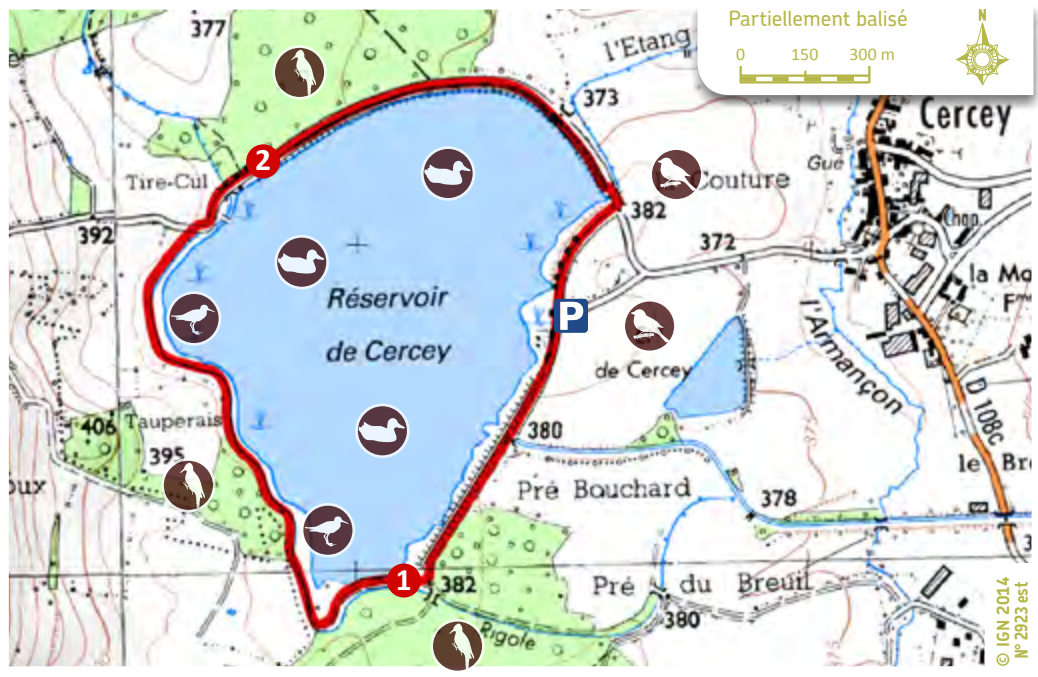
Bien visible du ciel lors des passages migratoires, le réservoir de Cercey est un site attractif pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau.

Un itinéraire proposé :

3,5 km (1h15)

niveau :

FACILE



P Du village de Cercey (commune de Thoizy-le-Désert), prendre la direction du lac de Cercey. Rejoindre le bord du lac et se garer là. Partir sur la gauche et longer la digue en suivant le balisage vert et jaune du Tour des lacs de l'Auxois. Continuer jusqu'au bout de la digue.

1 Prendre le chemin qui contourne le marécage sur la droite. Traverser un petit pont, continuer à droite jusqu'à rejoindre une route goudronnée (quitter le balisage vert et jaune).

2 Continuer sur la digue jusqu'au retour sur le parking.

Oiseaux d'eau : Grèbes à cou noir^M, castagneux et huppé, Canards colvert, chipeau, souchet^M et siffleur^M, Sarcelle d'hiver^H, Fuligules milouin^H et morillon^H, Garot à œil d'or^H, Foulque macroule, Mouette rieuse^H...



Oiseaux de bordure d'eau : Héron cendré, Grande Aigrette^H, Chevaliers sylvain^M, aboyeur^M et guignette^M, Bécassine des marais^H, Bécasseau variable^M et minute^M, Combattant varié^M, Bergeronnettes grise^{VE}, Pipit spioncelle^H...



Oiseaux forestiers : Pics mar et épeiche, Mésanges boréale, nonnette et bleue, Grimpeau des jardins, Sittelle torchepot...



Oiseaux du bocage : Pouillot véloce^{VE}, Grive musicienne, Buse variable, Milan royal...



Sarcelle d'hiver



P Thoizy-le-Désert

8 min de Pouilly-en-Auxois
20 min de Sombernon
21 min de Arnay-le-Duc
25 min de Vitteaux

Le Morvan



À la croisée des quatre départements bourguignons, le socle granitique du Morvan se situe dans le prolongement du Massif central. Il se divise en trois entités selon l'altitude. Le Morvan central, qui varie de 450 à 600 mètres, ceinture le haut Morvan montagnard qui culmine à 901 mètres avec le Haut Folin. Le bas Morvan s'étend sur les pourtours du massif entre 250 et 450 mètres, constituant ainsi son auréole externe. La limite entre l'Auxois et le bas Morvan oriental est marquée par une faille s'étendant du nord au sud, de Thoste à Vianges, en passant par Thoisy-la-Berchère.

Le mont de Gien, situé à 721 mètres d'altitude dans l'exclave de Ménessaire, est le point culminant de la Côte-d'Or. La commune de Ménessaire est incluse entre les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, à 6 km des limites départementales. L'origine de son

▲ Mosaïque de paysages : marais, reliefs érodés, prairies et boisements typiques du Morvan

rattachement à la Côte-d'Or remonte à 1791 lors de la création des départements français. Les habitants de Moux, d'Aligny et de Ménessaire souhaitaient appartenir à la Côte-d'Or, avant que ceux de Moux et Aligny ne changent d'avis, laissant alors Ménessaire, sans rattachement géographique au reste du département.

Premier relief depuis la façade Atlantique, le Morvan connaît des précipitations annuelles moyennes avoisinant les 1000 mm. Toutefois, la Côte-d'Or se situe sur la partie orientale du massif, où le climat est davantage continental. Les précipitations tombant sur le massif s'infiltrent dans les sables résultant de la dégradation du massif cristallin : les arènes

granitiques. L'eau est stoppée par des couches d'argiles, provoquant des suintements ici et là. Ces zones plus ou moins marécageuses accueillent notamment la discrète **Bécassine des marais** et le **Pipit farlouse**. Partez à la découverte de ces prairies paratourbeuses de Champeau-en-Morvan, en vous référant à la promenade proposée page 30.

Malgré leur régression, les prairies bocagères sont encore bien présentes sur le bas Morvan oriental. Lorsque l'altitude augmente, le bocage devient plus dense, avant de céder la place à la forêt au-dessus de 450 mètres. Au-delà, les parcelles agricoles exploitées pour l'élevage n'occupent plus que les replats et les pentes les plus douces. Ce bocage plus ou moins dense permet d'observer et d'entendre de nombreuses espèces, comme le **Rossignol philomèle**,

la **Fauvette à tête noire**, la **Pie-grièche écorcheur**, l'**Hypolaïs polyglotte**, ou encore la **Linotte mélodieuse**.

Le passage au milieu forestier modifie le cortège d'espèces. On retrouve alors le **Pouillot siffleur**, le **Pic noir**, la **Chouette hulotte**, etc. La présence de résineux dans les forêts morvandelles est particulièrement marquée.

Enfin, petits et grands étangs (dûs aux barrages) occupent quelques dépressions du Morvan central, complétant ainsi la mosaïque de paysages. Les oiseaux d'eau les plus communs peuvent y être observés : **Canard colvert**, **Grèbe huppé**, **Héron cendré**, **Grande Aigrette**, etc.

La Bécasse des bois, hôte élégante des forêts du Morvan, possède un plumage extrêmement mimétique qui lui permet de se fondre sans difficulté dans le couvert végétal. ▼



PRAIRIES D'ESCHAMPS

Tarier pâtre

► circuit n°7

Sur les contreforts granitiques du Morvan s'écoulent de nombreux petits cours d'eau. L'un d'eux, le Cousin, serpente avec ses affluents au cœur de prairies paratourbeuses (possédant une faible épaisseur de tourbe), connues pour accueillir la discrète Bécassine des marais. Dans son lit, les rares Moules perlières d'eau douce sont encore présentes. Mais d'autres espèces peuplent ces riches prairies morvandelles, maintenues en l'état grâce au Parc naturel régional du Morvan et aux agriculteurs, ces derniers bénéficiant de mesures agroenvironnementales dans le cadre de Natura 2000.

À partir de la mairie de Champeau-en-Morvan, cette boucle vous emmènera jusqu'aux prairies d'Eschamps, en vous faisant traverser le bocage morvandiau. Cette balade longe ensuite une forêt de résineux, puis l'étang de Champeau, deux autres milieux omniprésents dans le Morvan. Quelle que soit la période de l'année, les passereaux les plus communs (Mésanges bleue et charbonnière, Pinson des arbres, Troglodyte mignon, etc.) se laisseront observer tout au long de la balade. Le Héron cendré est présent aux abords de l'étang, ainsi que le Chevalier guignette durant les périodes de



migrations (printemps et fin d'été). Au printemps dans le bocage, la strophe du Bruant jaune, celle plus nerveuse de la Fauvette grisette et le chant flûté de la Fauvette à tête noire attireront votre attention. En arrivant à Eschamps, prenez le temps d'inspecter les piquets des clôtures, ainsi que les bosquets, afin d'y observer le Pipit farlouse et le Tarier pâtre. Le soir venu, vous aurez peut-être la chance d'entendre chevrotter la Bécassine des marais, ou striduler la Locustelle tachetée. Dans les buissons épineux la Pie-grièche écorcheur pourra être observée, remplacée occasionnellement en hiver par la Pie-grièche grise.



Le bocage du Morvan accueille de nombreux passereaux, dont certains sont souvent perchés sur les piquets de clôture.

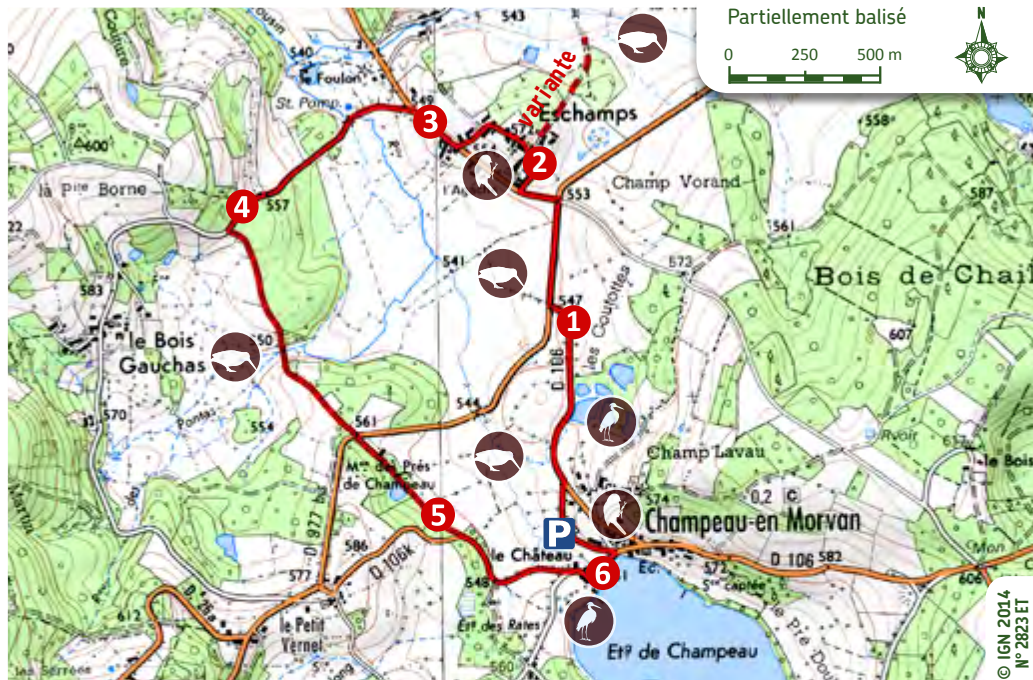
Deux itinéraires proposés :

4,9 km (1h45)

5,8 km (2h15)

niveau :

FACILE



Attention, près des deux tiers du circuit empruntent des routes goudronnées (communales ou départementales peu fréquentées).

P Depuis le parking de la mairie, quitter le balisage jaune, rejoindre la D106 et la continuer jusqu'à la D977^B.

1 Tourner à droite sur la D977^B (attention à cette portion de l'itinéraire), puis tourner à la première à gauche en direction d'Eschamps. Tourner à droite pour entrer dans le hameau.

2 Variante - Face à la borne incendie, emprunter le chemin enherbé qui mène dans les prairies. Revenir sur ses pas en arrivant à la clôture. Traverser le hameau et rejoindre la D106.

3 Tourner à gauche sur la C44 en direction du Bois Gauchas. Poursuivre environ 1000 m.

4 En haut de la côte, tourner à gauche après l'ancien bois de résineux en coupé rase et continuer le chemin entre bocage et forêt. Traverser la D977^B en direction du lieu-dit Maison des prés de Champeau.

5 Emprunter la D106^K jusqu'à la digue de l'étang de Champeau. Un balisage pour vélos et piétons est de nouveau visible.

6 Après l'étang, tourner à gauche en direction de la mairie pour rejoindre le point de départ.



Oiseaux du bocage et pelouses paratourbeuses : Buse variable, Vanneau huppé^H, Bécassine des marais, Pipit farlouise, Accenteur mouchet, Tarier pâtre^{VE}, Fauvettes à tête noire^{VE} et grisette^{VE}, Locustelle tachetée^{VE}, Hypolaïs polyglotte^{VE}, Pie-grièches écorcheur^{VE} et grise^H, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune...

Oiseaux des villages : Tourterelle turque, Hirondelle rustique, Rougequeue noir^{VE}, Mésanges charbonnière et bleue, Pie bavarde, Moineau domestique, Verdier d'Europe...

Oiseaux en bordure d'étang : Grande Aigrette^H, Héron cendré, Gallinule poule-d'eau, Chevalier guignette^M, Martin-pêcheur, Bergeronnette des ruisseau...

P

Champeau-en-Morvan

situé à :
13 min de Saulieu
22 min de Liernais
28 min de Précý-sous-Thil
39 min de Pouilly-en-Auxois

La Côte et l'Arrière-Côte



Dominant la plaine de la Saône, la Côte, qui s'étend de Dijon à Beaune, permet de voir au loin le massif jurassien et le massif alpin. Toutefois, prenez garde si vous apercevez le mont Blanc, cela présage souvent de l'arrivée de la pluie le jour suivant ! L'entité « Côte et Arrière Côte » est délimitée au nord et à l'ouest par la vallée de l'Ouche. Elle s'étend au sud jusqu'aux vallées de la Cosanne et de la Dheune. Le nom du département de la Côte-d'Or fait référence à la couleur dorée que prend son vignoble en automne. Bien connu pour les breuvages qui en découlent – mais surtout qui en coulent ! – la Côte de Dijon à Beaune possède aussi une importante richesse paysagère, floristique et faunistique. Le fort intérêt des habitats naturels a d'ailleurs justifié la mise en place d'une Réserve naturelle nationale et de

plusieurs sites Natura 2000.

Le vignoble occupe l'essentiel de la Côte et s'étend sur quelques centaines de mètres sur les replats de la plaine de la Saône. Par endroit, il s'enfonce dans l'Arrière-Côte, à la faveur de versants bien exposés. C'est notamment le cas du vignoble des Hautes Côtes de Nuits. En plus des paysages dignes de cartes postales, vous pourrez y observer tout le cortège des espèces fréquentant les milieux ouverts : **Linotte mélodieuse, Bruant zizi, Fauvette grisette, Étourneau sansonnet, Faucon crécerelle, Alouettes lulu et des champs.**

De nombreuses combes calcaires découpent la Côte. Ces milieux accidentés accueillent l'une des espèces les plus emblématiques de la Côte-d'Or, le **Faucon**

◀ La mosaïque de milieux (vignobles, pelouses, massifs forestiers...), parfois situés sur des côtes exposés, constitue un habitat favorable pour une faune spécifique.

pèlerin. Le **Martinet à ventre blanc** (ou Martinet alpin) est également une espèce typique des falaises. Le cirque du Bout du Monde abrite la seule colonie connue du département. La page 34 vous permettra de découvrir les oiseaux incontournables de ce «bout de monde».

Au fond de certaines combes s'écoulent de petits ruisseaux aux eaux limpides. L'eau, au cours de son trajet pouvant atteindre plusieurs kilomètres dans le sous-sol calcaire, également appelé karst, se charge en calcaire dissous, à l'origine des formations tufeuses. Dans les ruisseaux, le tuf forme des «coussins» typiques des cours d'eau calcaires. L'eau s'écoule alors au gré de ces escaliers naturels : toutes les conditions sont ainsi réunies pour accueillir le **Cincla plongeur**.

Moins naturelles que les combes, mais tout aussi minérales, les carrières entaillent la Côte ici et là. On y extrait notamment le célèbre calcaire de

Comblanchien. Ces milieux totalement artificiels et nouvellement créés, dont l'accès est souvent réglementé, peuvent convenir au **Grand-duc d'Europe**, le plus grand des rapaces nocturnes de notre continent.

Au sommet de la Côte, en rupture de pente, les pelouses calcicoles marquent la transition entre le vignoble et les grandes étendues forestières du plateau. Ces milieux ouverts parsemés de zones buissonnantes sont occupés par le **Rossignol philomèle**, l'**Accenteur mouchet**, le **Pouillot fitis**, le **Pipit des arbres**, la **Pie-grièche écorcheur** ou encore l'**Engoulevent d'Europe** ou le majestueux **Circaète Jean-le-Blanc**. La promenade présentée page 36 vous emmènera à la découverte de ces milieux. En été, n'oubliez pas votre casquette et de l'eau car l'ombre y est rare !

En s'enfonçant dans l'Arrière-Côte, la forêt devient omniprésente, tout comme dans les fonds de combes. On peut y entendre alors le chant sonore du **Coucou gris**, celui plus métallique du **Pouillot siffleur** ou encore les notes discrètes du **Grimpereau des jardins** ou du **Roitelet à triple bandeau**.

Le **Circaète Jean-le-Blanc**, qui a la particularité de se nourrir essentiellement de reptiles, et plus particulièrement de serpents. Avec ses 1,70 m d'envergure de moyenne, c'est aussi l'un des plus grands rapaces du département. ▶



CIRQUE DU BOUT DU MONDE

► circuit n°8

Le Bout du Monde, nom poétique donné au plus impressionnant cirque de Bourgogne, est situé en limite de la Saône-et-Loire, sur la commune de Vauchignon. Les formations géologiques ont été creusées par la Cosanne, petite rivière dont la source apparaît à quelques centaines de mètres en amont du cirque. Ce parcours a été initialement proposé par la Communauté d'agglomération de Beaune. Il permet de découvrir une mosaïque de paysages : vallons et versants rocheux, mais aussi forêts feuillues et plateaux ouverts avec champs cultivés sur les hauteurs. Autant de sites accueillant une richesse faunistique importante et diversifiée.

À partir du parking, levez tout de suite les yeux vers le ciel et les parois du cirque : Choucas des tours et Faucon pèlerin vous feront profiter d'un spectacle visuel ou auditif. Lors de la période hivernale, pensez à scruter les falaises à la recherche du Tichodrome échelette.

À la belle saison, le ballet des Martinets à ventre blanc s'ajoutera à l'animation du vallon. Entre le



Martinet à ventre blanc

fond du cirque et l'arrivée sur les hauteurs, vous aurez probablement l'occasion de repérer les cris fins des passereaux : Mésanges charbonnière ou à longue queue, Roitelet à triple bandeau, parfois Pouillot de Bonelli, Pinson des arbres, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon ou encore Merle noir se font rarement discrets. Arrivés sur les hauteurs, les espaces dégagés vous permettront peut-être d'apercevoir le rare Circaète Jean-le-Blanc ou la Bondrée apivore, rapace ressemblant à la Buse variable mais ayant pour particularité de se nourrir de guêpes et de bourdons.



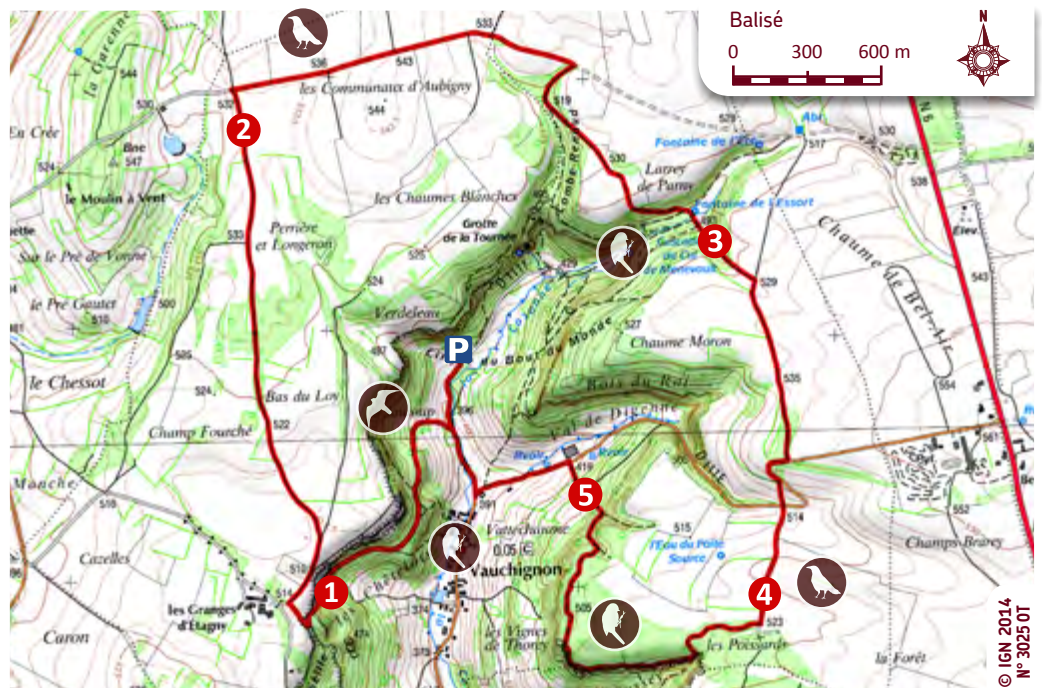
L'une des plus belles reculées de Côte-d'Or, site privilégié pour les espèces rupestres, est à découvrir en particulier à la fin de l'hiver pour admirer les parades du Faucon pèlerin.

Un itinéraire proposé :

10,9 km (3h)

niveau :

SOUTENU



P En partant du parking aménagé, descendre par la route en direction de Vauchignon. À 400 m environ, prendre à droite le chemin montant (panneau interdit aux motos).

1 Au croisement, tourner à droite : le chemin monte par une trouée entre les rochers. Au croisement suivant, prendre le chemin à droite et 10 m après, celui de gauche. À l'embranchement suivant, prendre de nouveau à gauche.

2 En arrivant sur un large chemin empierré, tourner à droite. À la hauteur d'une langue de taillis (à 1,3 km environ), prendre le chemin à droite, puis tourner à gauche en montant pour arriver plus loin à la source de l'Essor (carrefour).

3 Prendre tout droit et sortez du bois. Là, longer le pré par la droite jusqu'à arriver à un chemin. Tourner à droite et suivre le chemin principal jusqu'à la départementale. La suivre par la droite (cheminement herbeux aménagé). Traverser la route et monter en face en empruntant un chemin empierré. Continuer tout droit.

4 Un peu avant le bois de pins, prendre à droite le petit sentier le traversant. Au croisement, tourner à droite, puis un peu plus loin, longer le bord de la falaise. Faire ici attention par temps humide.

5 Après avoir descendu le chemin en sous-bois, prendre à gauche en arrivant sur la départementale, puis à droite au carrefour près de l'entrée de Vauchignon pour remonter vers le parking.



Oiseaux ruspestres : Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc^{VE}, Tichodrome échelette^H, Choucas des tours...



Oiseaux forestiers : Chouette hulotte, Pics vert et épeiche, Merle noir, Fauvette à tête noire, Pouillots fitis^{VE}, de Bonelli^{VE} et véloce^{VE}, Roitelets huppé et à triple bandeau, Mésanges charbonnière, bleue et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Pinson des arbres...



Oiseaux des milieux ouverts : Perdrix rouge et grise, Caille des blés^{VE}, Circaète Jean-le-Blanc^{VE}, Busards Saint-Martin et cendré^{VE}, Buse variable, Faucon crécerelle, Cédicnème criard, Coucou gris^{VE}, Alouettes des champs et lulu, Tarier pâtre^{VE}, Grives musicienne et draine, Pie bavarde, Corneille noire...



P Vauchignon

7 min de Nolay
situé à : 24 min de Bligny-sur-Ouche
24 min de Arnay-le-Duc
27 min de Beaune

LANDE DE NUITS-SAINT-GEORGES

► circuit n°9

Engoulevent d'Europe

Au-dessus du vignoble réputé de la Côte, les pelouses calcaires sont des milieux offrant une biodiversité spectaculaire. C'est un paysage très original qui contraste fortement avec celui du vignoble. Le viticulteur taille le pied de vigne en comptant les bourgeons, aligne les ceps, respecte l'écartement des rangs. En pelouse calcaire, les buissons d'essences variées sont dispersés de façon désordonnée, libres, de tout âge et de toute taille, on note une très grande diversité de plantes à fleurs et d'insectes. C'est dans le cadre du réseau Natura 2000 que la Communauté de communes de Gevrey-Charbertin et le Conservatoire d'espaces naturels sont gestionnaires de ce site afin de maintenir en l'état sa grande valeur patrimoniale.

Le parcours permet d'abord d'explorer la hêtraie, domaine des Pics noir et épeiche, du Pigeon colombin et de toute la cohorte des espèces forestières : grives, Troglodyte mignon, Sittelle torchepot, mésanges... La chênaie sèche est le domaine des fauvettes, Pouillots véloce, fitis, de Bonelli dans les pierriers très clairsemés. En longeant la falaise et en entrant dans la pelouse, apparaissent les espèces de milieux plus ouverts et de lisière : Bruant jaune et Mésange à longue queue. Sur la pelouse calcaire : Alouette lulu, Bruant



zizi, Fauvette grisette, Linotte mélodieuse, Hypolaïs polyglotte et Accenteur mouchet sont communs ; la Pie-grièche écorcheur et la Huppe fasciée sont plus rares. Il faut profiter de cet espace dégagé pour observer les rapaces : Buse variable, Bonbrée apivore, Milan noir, Circaète Jean-le-Blanc, Faucons pèlerin, crécerelle et hobereau, ainsi qu'Épervier d'Europe ; et attendre le crépuscule pour entendre l'Engoulevent d'Europe. Dans la pinède se rencontrent Mésanges noire et huppée, Roitelet huppé, et plus rarement le Bec-croisé des sapins. Le plateau entrecoupé de haies offre de belles situations d'observations de l'Alouette des champs et du Tarier pâtre.



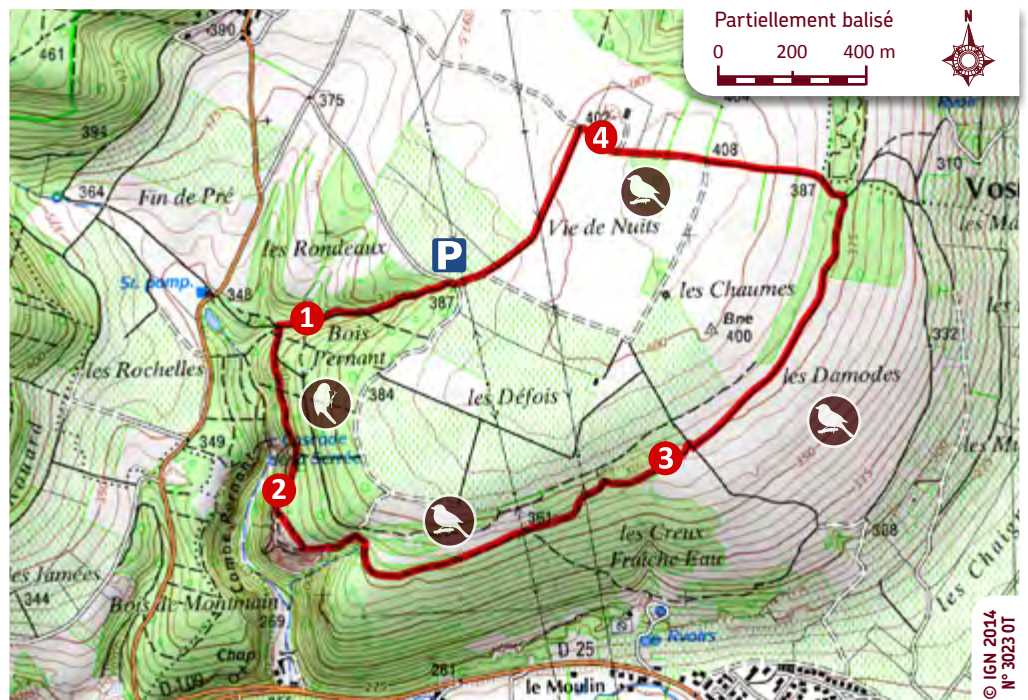
Les pelouses calcaires offrent un milieu et un micro-climat particulier qui attirent des espèces à affinité méridionale.

Un itinéraire proposé :

8,2 km (2h45)

niveau :

MOYEN



P En sortant de Nuits-Saint-Georges, prendre la direction Concéur-Corboin. Juste avant Concéur, quitter par la droite la D109 et, 300 m plus loin, prendre le premier chemin goudronné vous menant en haut du plateau. Se garer sur le bas-côté au niveau de la première ligne haute tension. Le sentier démarre derrière le panneau «interdit à tous véhicules» et descend en fond de combe, dans la hêtraie.

1 Au premier croisement, prendre à gauche le sentier balisé en jaune, qui traverse la chênaie sèche et longe la falaise. Passer la cascade de la Serrée.

2 Entrer dans la pelouse, pâturée par des moutons une partie de l'année. Attention, à la première ligne haute tension, quitter le sentier balisé jaune et continuer tout droit. Une mare, installée au bénéfice d'une ancienne carrière, offre un abreuvoir de choix pour la faune.

3 Continuer tout droit au croisement suivant, puis traverser à flanc de coteau jusqu'à la pinède. En sortant de ce boisement, prendre à gauche en suivant le «chemin des moines de Saint Vivant».

4 Le second chemin à gauche vous ramène au point de départ.



Oiseaux des milieux ouverts et pelouses sèches : Circaète Jean-le-Blanc^{VE}, Buse variable, Bondrée apivore^{VE}, Faucons crécerelle et pèlerin, Engoulevent d'Europe^{VE}, Alouettes des champs et lulu, Accenteur mouchet, Tarier pâtre, Fauvette grise^{VE}, Hypolaïs polyglotte^{VE}, Corneille noire, Linotte mélodieuse, Bruant zizi...



Oiseaux forestiers : Pigeon colombin, Chouette hulotte, Pics noir et épeiche, Merle noir, Fauvette à tête noire^{VE}, Pouillots fitis^{VE}, de Bonelli^{VE} et véloce^{VE}, Roitelets à triple bandeau et huppé, Mésanges charbonnière, bleue et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpeur des jardins, Pinson des arbres, Bec-croisé des sapins...



Nuits-Saint-Georges

9 min du centre-ville
18 min de Gevrey-Chambertin
situé à : 26 min de Beaune
33 min de Dijon

Le nord Dijonnais

Si la marge du fossé Bressan est particulièrement marquée au sud de Dijon, elle se prolonge au nord de la vallée de l'Ouche, jusqu'aux vallées des Tilles et de l'Ignon. Elle marque ainsi la transition vers la montagne Châtillonnaise. Cette entité s'étend vers l'ouest jusqu'à l'Auxois, où elle est délimitée par les premiers reliefs de la vallée de l'Oze.

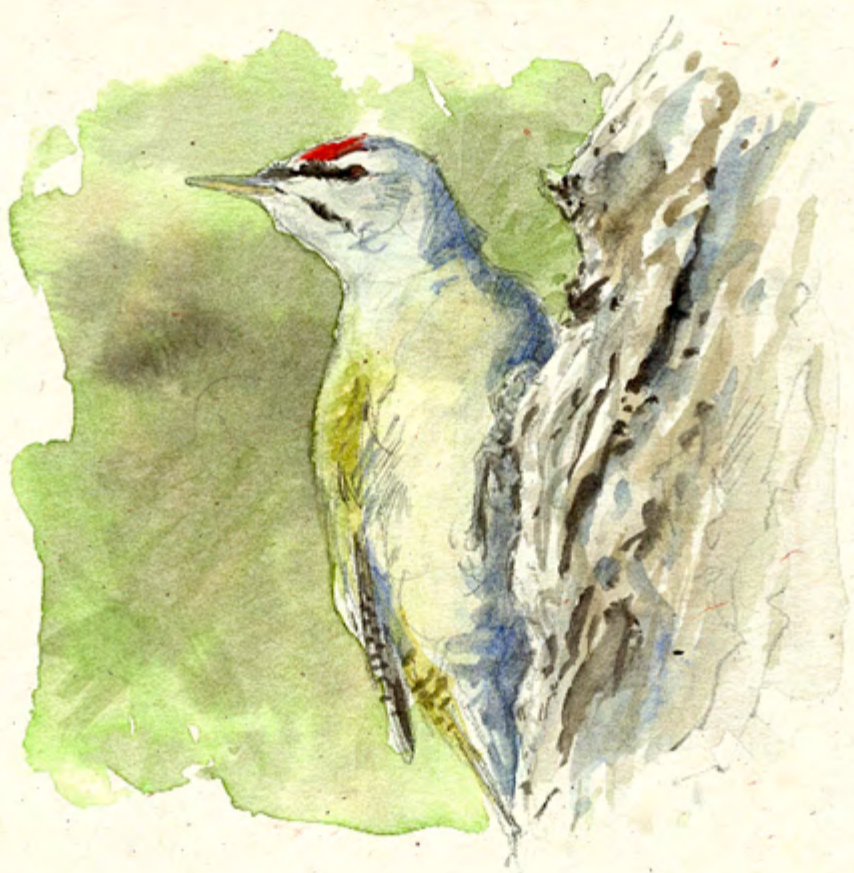
Le Suzon, petit ruisseau tufeux, s'écoule au fond du vallon éponyme du Val Suzon. Cette étroite vallée d'une quinzaine de kilomètres est entourée par de nombreuses combes, d'où jaillit une multitude de sources après les épisodes pluvieux. L'eau qui s'y écoule, du fait de sa qualité, joue un rôle majeur dans l'alimentation en eau potable de l'agglomération dijonnaise. Cette eau limpide accueille tout naturellement le **Cincle plongeur** et la **Bergeronnette des ruisseaux**, ainsi que quelques couples de

Martin-pêcheur. Dans le fond de ce vallon, les prairies et les pâturages entourent les méandres du ruisseau.

La forêt, quant à elle accueille la très rare **Cigogne noire** ou le redoutable et discret **Autour des palombes**. Ici, quatre espèces de **Pouillots** se côtoient (**véloce**, **fitis**, **siffleur** et **de Bonelli**) ainsi que quatre représentants de la famille des colombidés (**Tourterelles turque** et **des bois**, **Pigeons ramier** et **colombin**) accompagnés d'oiseaux plus ou moins discrets comme le **Bouvreuil pivoine**, la **Sittelle torchepot** ou le **Troglodyte mignon**.

Ici et là, les falaises calcaires marquent brusquement la limite entre le plateau et les fonds de vallons. C'est le territoire du **Faucon pèlerin**. En hiver, le discret **Tichodrome échelette**, descendu des sommets alpins, peut





s'y laisser observer. Il se déplace sur la falaise comme le ferait un grimpeur sur le tronc d'un arbre. Lorsqu'il entrouvre ses ailes, une petite tache fuchsia apporte une note colorée parmi les nuances de gris de la falaise. Aux portes de l'Auxois, la falaise de Baulme-la-Roché, offre du haut de ses 30 mètres, un magnifique panorama sur la vallée en contrebas. Une partie de ce chemin est accessible aux personnes à mobilité réduite, offrant ainsi à chacun la possibilité de profiter des beautés du paysage et des oiseaux fréquentant la falaise (page 40).

Sur le reste du plateau, la forêt laisse la place aux parcelles céréalières. Le fond sonore de ces milieux est alors dominé par le chant de

◀ **Vue sur la combe de Saint-Fol du haut d'un des belvédères du circuit page 42. Les falaises, bien exposées, peuvent accueillir certaines espèces rupestres comme le Faucon pèlerin ou plus rarement en hiver, le Tichodrome échelette.**

▲ **Le Pic cendré, proche cousin du Pic vert mais à la tête grise et au « bérêt » rouge plus court, affectionne particulièrement les hêtraies et chênaies avec présence de bois morts.**

l'**Alouette des champs** et du **Bruant proyer** et de temps en temps par une **Caille des blés**. L'agitation des **Fauvettes grisettes** anime les haies et les bosquets en bordure de culture. Le **Faucon crécerelle** quant à lui épie ses proies dans son vol typique du « Saint-Esprit ». Il peut nicher sur les falaises, mais plus souvent dans les villages, où le bâti ancien lui offre de nombreuses cavités pour pondre et élever ses jeunes.

Parfois, un rapace aux ailes fines et au vol léger survole à faible altitude les espaces agricoles : il s'agit du **Busard cendré** ou du **Busard Saint-Martin**.

FALAISE DE BAULME-LA-ROCHE

► circuit n°10

Tichodrome échelette

Paysage typique de la falaise calcaire, les hauteurs de Baulme-la-Roche offrent un panorama très étendu sur les buttes de Mâlain et sur toute la vallée de l'Ouche.

Dans ces falaises peuvent nicher, selon les années, le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe et le Choucas des tours. Soyez donc prudents quant à leur dérangement. En période hivernale, avec un peu de patience, le Tichodrome échelette se laisse observer, se nourrissant dans les anfractuosités de la roche. Plus rarement, en période de migration, peuvent être observés le Grand Corbeau, l'Hirondelle de rochers ou l'Accenteur alpin. Sur les zones enherbées, d'importantes populations d'insectes se développent à la belle saison, avec dans leur sillage des prédateurs, comme les reptiles (Lézards des murailles et vert, Couleuvres verte et jaune et d'Esculape, Coronelle lisse, Vispère aspic) ou les oiseaux insectivores : Alouette lulu, Rougequeue noir, Tarier pâtre, Pipit des arbres et Pie-grièche écorcheur. Ces pelouses sèches offrent également aux granivores (Bruant jaune et Linotte mélodieuse) quantité de nourriture. Dans les boisements, où vous pourrez



admirer le Lis Martagon - à ne pas cueillir car protégé ! -, vous trouverez les espèces forestières telles les Mésanges bleue, charbonnière, noire et huppée, le Pinson des arbres, le Grosbec casse-noyaux, les Pouillots véloce et fitis, les Grives draine et musicienne, ou encore le Troglodyte mignon. La source de la Douix se trouve à proximité du bassin et d'un lavoir qui a alimenté une ancienne forge, où Bergeronnettes grise et des ruisseaux, ainsi que Cincle plongeur, s'y rencontrent fréquemment.



Les dernières lueurs du soleil sur les falaises calcaires permettent aux insectivores de rechercher leurs proies jusqu'au crépuscule.

Trois itinéraires proposés :

3,7 km (1h20)

6 km (2h10)

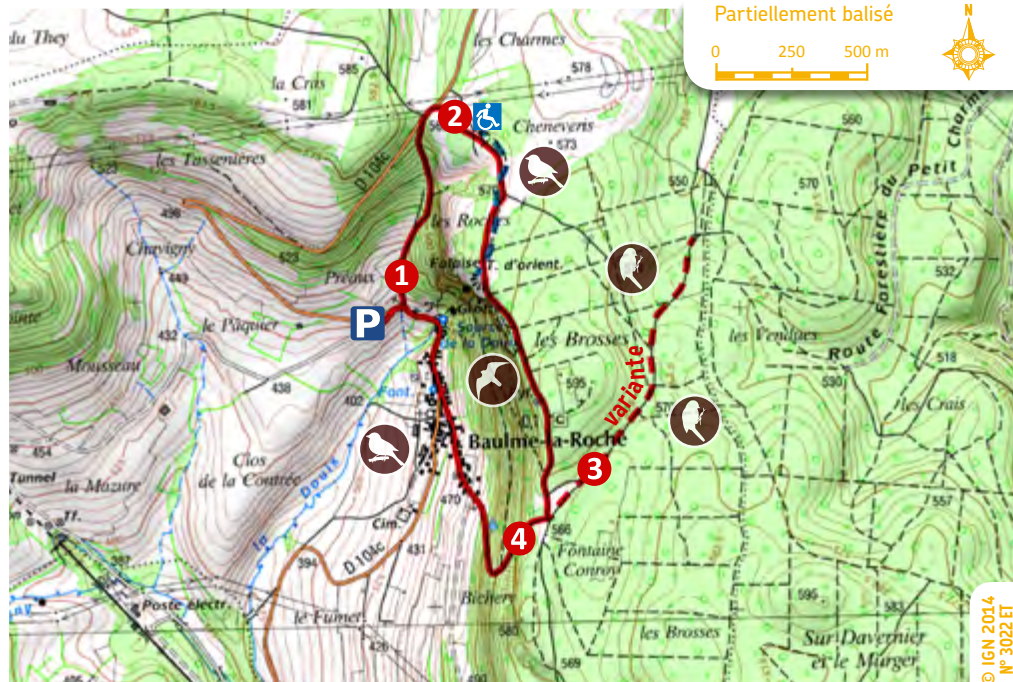
1 km

niveau :

MOYEN

Partiellement balisé

0 250 500 m



© IGN 2014
N° 3022 ET

P Se garer sur le parking aménagé par l'Office national des forêts, à proximité de la source de la Douix à l'entrée de Baulme-la-Roche.

1 Emprunter un chemin qui monte au niveau de la croix. Arrivé sur la D104 C, bifurquer à droite.

2 Un parking et un itinéraire pour personnes à mobilité réduite se trouvent sur la droite. Emprunter le chemin de terre, dépasser la barrière, continuer en prêtant l'oreille : dans les conifères mésanges et roitelets s'affairent. Attendre la falaise pour surplomber le paysage. Continuer tout droit après l'aire de pique-nique et traverser le bois communal, jusqu'à déboucher sur une clairière.

3 *Extension possible du parcours pour partir à la rencontre des espèces plus forestières : prendre le chemin balisé en bleu partant sur la gauche. Continuer sur environ un kilomètre en guettant les espèces forestières. Lorsque vous atteignez une intersection de nombreux sentiers, vous pouvez faire demi-tour pour revenir à la clairière.*

4 Quitter le chemin bleu à l'aire de pique-nique de la clairière, puis prendre le chemin à droite. Le chemin descendant vous ramène directement au village.



Oiseaux ruspestres : Faucon pèlerin, Martinet noir^{VE}, Rougequeue noir^{VE}, Tichodrome échelette^H, Choucas des tours...



Oiseaux forestiers : Bondrée apivore^{VE}, Pics noir, vert, cendré et épeiche, Pouillots véloce^{VE}, et fitis^{VE}, Roitelet à triple bandeau, Troglodyte mignon, Mésanges charbonnière, bleue, huppée et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpeur des jardins, Bouvreuil pivoine, Grosbec casse-noyaux...



Oiseaux des milieux plus ouverts : Buse variable, Faucon crécerelle, Alouette lulu^{VE}, Tarier pâtre^{VE}, Grive musicienne, Hypolaïs polyglotte^{VE}, Pie-grièche écorcheur^{VE}, Pie bavarde, Corneille noire, Étourneau sansonnet, Pinson des arbres, Bruant jaune...

P

Baulme-la-Roche

17 min de Sombornon

situé à : 19 min de Saint-Seine-l'Abbaye

26 min de Pouilly-en-Auxois

32 min de Vitteaux

VAL SUZON

► circuit n°11

Situé dans la Réserve naturelle régionale - Forêt d'Exception® du Val Suzon, le circuit s'aventure à travers le massif forestier et longe le ruisseau du Suzon. Géré par l'Office national des forêts, le patrimoine naturel de ce site présente des habitats forestiers très diversifiés, desquels se dégagent des falaises offrant des points de vue intéressants sur la vallée. Ce site abrite une diversité faunistique et floristique importante, avec notamment 19 espèces de chauves-souris (sur 23 en Bourgogne) et 11 espèces botaniques bénéficiant d'un statut de protection régional.

Omniprésent, le milieu forestier permet d'accueillir les six espèces de Pic du département : épeiche, épeichette, vert, cendré, noir et mar, qu'on trouvera pour ce dernier généralement vers les chênes les plus vieux. Ainsi au printemps, les tambourinages (bruits que produisent les pics en frappant certaines branches pour marquer leur territoire) résonnent sans cesse à travers la forêt !

Plus discrets par leur taille, mais moins par leurs chants, les Pouillots arpentent le bout des branchages des milieux plus ouverts, à la recherche de petits



Cincle plongeur

insectes ou d'araignées blottis sous les feuilles. Ici aussi, les quatre espèces du département pourront être rencontrées. Guettez le rare Pouillot de Bonelli sur les versants les mieux exposés, tandis que le Pouillot siffleur se rencontre plutôt dans les grandes futaies fraîches. Au fond du vallon, gardez un œil sur le Suzon : le Cincle plongeur est parfois visible sur une pierre, à la recherche de petits invertébrés. Lors de leurs passages, Martins-pêcheurs et Bergeronnettes des ruisseaux poussent régulièrement de petits cris : il sera ainsi aisé de les repérer. Et pour les amateurs de rapaces, n'oubliez pas que Bondrée, Autour, Épervier et Faucon pèlerin vous observent peut-être : pensez à lever les yeux !



Le Suzon, cours d'eau rapide et rocailloux, est un endroit privilégié pour le Cincle plongeur.

Un itinéraire proposé :

6,3 km (2h30)

niveau :

MOYEN

Partiellement balisé

0 250 500 m



© IGN 2014
N° 3022 ET

L'ascension ici est relativement difficile : n'oubliez pas de prendre de bonnes chaussures de marche.

P Se garer parking Fontaine de Jouvence, D7 (entre Messigny et Val-Suzon). Au bout du parking, suivre le panneau «Fontaine de Jouvence».

1 Arrivé à la Fontaine de Jouvence, suivre les marques du GR7, sur la gauche (rouge et blanc), et emprunter l'allée forestière. L'ascension (175 m de dénivelé) débute très vite !

2 Arrivé en haut de la côte, quitter le GR7, puis suivre à droite le balisage bleu (sentier du CAF, balcons du Suzon).

3 À environ 1 km, sur le parcours, panneau «Roche-tire Barbe» à droite : un aller-retour pour le point de vue ou continuer le balisage bleu.

4 À environ 500 m (épingle à cheveux), prendre à droite et quitter le balisage bleu en descendant un bon chemin encore à droite (combe du Prau). On arrive sur l'allée forestière (tables de pique-nique).

5 Prendre à droite (balisage rouge et blanc du GR7) jusqu'à la Fontaine Baise-ma-Mie. Là, descendre à gauche (escaliers) en suivant la pancarte (retour parking piétons).



Oiseaux de cours d'eau : Martin-pêcheur d'Europe, Bergeronnettes grise^{VE} et des ruisseaux, Cincle plongeur, Troglodyte mignon...



Oiseaux forestiers : Buse variable, Bondrée apivore^{VE}, Pigeons colombin et ramier, Chouette hulotte, Pics noir, vert, cendré, épeiche, mar et épeichette, Rougegorge familier, Grive draine, Pouillots siffleur^{VE}, fitis^{VE}, de Bonelli^{VE} et véloce^{VE}, Roitelets à triple bandeau et huppé, Mésanges charbonnière, bleue, huppée, nonnette et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Pinson des arbres...



Messigny-et-Vantoux

situé à :

21 min de Dijon
21 min de Saint-Seine-l'Abbaye
22 min d'Is-sur-Tille
33 min de Selongey

La Plaine et le Val de Saône



Bordée à l'ouest par la Côte dijonnaise, la plaine de Saône correspond à l'effondrement du fossé Bressan. L'altitude n'excède pas 250 mètres, excepté au nord, dans le pays de la Tille et de la Vingeanne, où elle dépasse alors les 300 mètres. La nature du sous-sol, assez homogène, a été marquée par une longue période de dépôts alluvionnaires. Seuls les pays de la Tille et de la Vingeanne présentent une alternance d'alluvions récentes et d'affleurements calcaires plus anciens (Jurassique et Crétacé).

La géologie de la Plaine de Saône, par la présence d'alluvions, a permis l'installation de gravières à ciel ouvert. Celles-ci augmentent la fragilité de la nappe phréatique face à

l'évaporation et à d'éventuels transferts de polluants, mais présentent un grand intérêt ornithologique. C'est le cas notamment des nombreux plans d'eau situés sur les communes de Rouvres-en-Plaine, de Varanges et de Marliens. Rendez-vous page 52 pour découvrir les nombreuses espèces d'oiseaux que l'on peut y observer (**Garrot à œil d'or**, **Nette rousse**, **Petit Gravelot**, etc.). Plus à l'est, la gravière réhabilitée des Maillys (page 48) accueille la plus importante colonie de **Grand Cormoran** du département.

L'absence de relief de cette plaine a permis le développement d'une agriculture intensive, caractérisée par des parcelles de grande

◀ La Saône, long ruban bleu traversant prairies et champs cultivés.

superficie et la disparition de la plupart des haies et bosquets. Ces milieux où sont cultivés essentiellement des céréales, sont favorables à l'**Alouette des champs**, à la **Bergeronnette printanière**, à la **Caille des blés** et au **Busard cendré**.

Ce paysage agricole est découpé par trois massifs forestiers majeurs : les forêts domaniales de Longchamp, de Cîteaux et de Borne. La forêt de Cîteaux est bien connue des ornithologues, pour ses densités importantes de **Pic mar**, mais également pour la diversité des espèces rencontrées (**Pic cendré**, **Locustelle tachetée**, **Gobemouche gris**, **Milan noir**, **Tourterelle des bois**, etc.). La présence de nombreux étangs, créés au XII^e siècle par les moines de l'abbaye de Cîteaux, contribue également à cette richesse ornithologique. Il est ainsi possible d'observer des **Busards des roseaux**, des **Hérons pourprés**, des **Bihoreaux gris**, mais aussi des **Rousserolles effarvates** et **turdoïdes**, des **Grèbes huppés** et bien

d'autres. Découvrez ces espèces au fil de la balade présentée à la page 50.

Au cours du temps, les rivières ont dessiné au cœur du fossé Bressan un paysage fait de méandres et de plaines inondables. Malheureusement, peu à peu, les prairies humides où se reproduisait le **Râle des genêts** il y a encore quelques années ont disparu suite à la canalisation des cours d'eau et à l'extension des cultures de maïs. Néanmoins, il reste encore ici et là, quelques jolies prairies où vous pourrez découvrir le **Courlis cendré**, le **Tarier des prés** et le **Moineau friquet**, notamment au bord de la Vingeanne et dans le Val de Saône, aux abords de Seurre ou de Lamarche-sur-Saône. Suivez les itinéraires proposés aux pages 46 et 48 pour tenter d'observer ces espèces menacées ou explorer d'autres secteurs prairiaux du lit majeur de la Saône.

Ayant fortement régressé depuis l'apparition de l'agriculture intensive, le **Tarier des prés** subsiste encore aujourd'hui dans les rares prairies de fauche inondables du département. ▶



PRAIRIES HUMIDES DE BEAUMONT

► circuit n°12

Dans l'est de la Côte-d'Or, s'écoule une petite rivière méconnue, la Vingeanne. Elle serpente dans une large vallée, inondant chaque année les prairies et les pâturages avoisinants. Ces milieux, les pieds dans l'eau quelques semaines par an, offrent une intéressante diversité d'oiseaux.

À partir du lavoir de Beaumont-sur-Vingeanne, situé en contrebas du village, cette boucle longe la Vingeanne et le canal de la Marne à la Saône. Les pâturages et les cultures traversés, ainsi que les haies et les bosquets les parcourant, sont autant de milieux où les oiseaux pourront être observés.

Tout au long de l'année, le Pic vert, le Pic épeiche, ainsi que le Troglodyte mignon et le Pinson des arbres peuvent être rencontrés dans les arbres avant même d'avoir franchi le petit ruisseau. Les trois saules têtards situés dans la première pâture, en raison des trous qu'ils possèdent, peuvent accueillir le nid d'espèces cavicoles (Étourneaux sansonnets, Mésanges bleue et charbonnière, etc.). Le Pic épeichette, le



Tourterelle des bois

Pigeon ramier et le Pouillot véloce fréquentent quant à eux les arbres séparant le chemin de la rivière. Au printemps et en été, la Tourterelle des bois et le Bruant jaune se perchent dans les buissons isolés ou sur les fils électriques. Au bord du canal, la Pie-grièche écorcheur profite des buissons au milieu des cultures pour y élever ses jeunes. En automne et en hiver, les Grives draine et litorne, ainsi que les Grandes Aigrettes, fréquentent les prairies et les cultures pour y trouver leur nourriture.



Les alignements de platanes le long du canal vous offriront à la fois de l'ombre l'été et un affût improvisé pour observer tranquillement derrière un tronçonneuse d'eau et Bergeronnettes à proximité.

Deux itinéraires proposés :

3,6 km (1h10)

4,3 km (1h30)

niveau :

FACILE



P Se garer près de l'église de Beaumont-sur-Vingeanne. Prendre la rue de l'ancien donjon en direction du nord, vers Dampierre et Flée / Licy-sur-Vingeanne. Tourner à droite rue Michaud puis à nouveau à droite sur le chemin piétonnier Tertre la Fontaine. Descendre jusqu'au lavoir. Traverser le ruisseau s'écoulant du lavoir en empruntant le petit pont de bois. Poursuivre le chemin serpentant entre les pâtures et la Vingeanne. Arrivé à l'écluse 34 du canal, traverser le canal et tourner à droite.

1 Longer le canal sur le chemin de halage jusqu'à l'écluse suivante (n°35) pour le traverser de nouveau.

2 *Extension possible dans les pâtures (700 m supplémentaires), en empruntant en aller-retour le chemin empierré débutant à droite après l'écluse.*

3 Poursuivre sur la route goudronnée (chemin des prés) jusqu'au croisement avec la rue du lavoir et tourner à droite.

4 Emprunter la rue du lavoir jusqu'au point de départ.



Oiseaux des prairies et du bocage : Buse variable, Tourterelle des bois^{VE}, Pics vert, épeiche et épeichette, Grives draine et litorne^H, Fauvette à tête noire^{VE}, Pouillot véloce^{VE}, Troglodyte mignon, Pie-grièche écorcheur^{VE}, Corneille noire, Corbeau freux, Loriot d'Europe^{VE}, Pinson des arbres, Bruant jaune...



Oiseaux des villages : Tourterelle turque, Effraie des clochers, Hirondelles rustique^{VE} et de fenêtre^{VE}, Mésange bleue, Pie bavarde, Verdier d'Europe, Serin cini^{VE}...



Oiseaux d'eau : Cygne tuberculé, Canard colvert, Grande Aigrette^H, Héron cendré, Gallinule Poule-d'eau, Bergeronnette grise^{VE}...

P

Beaumont-sur-Vingeanne

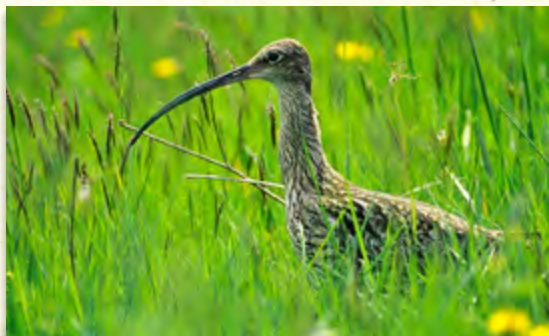
situé à :
10 min de Fontaine-Française
15 min de Mirebeau-sur-Bèze
27 min de Pontailier-sur-Saône
30 min de Selongey

BOUCLE DES MAILLYS

Courlis cendré

► circuit n°13

Au cœur du Val de Saône, les prairies de la boucle des Maillys offrent des milieux intéressants pour y observer les oiseaux. Depuis Maillys-le-Château, partez en direction de la Saône en traversant les prairies de fauche. Revenez en longeant les haies et les bosquets encore présents. En été, n'oubliez pas de vous prémunir du soleil, il n'y a pas d'ombre sur ce circuit.



En hiver, il n'est pas rare d'observer des Grandes Aigrettes accompagnées par des Hérons cendrés dans les prairies inondables du Val de Saône. Au printemps, tout le cortège d'espèces des zones ouvertes peut être observé et/ou entendu dans la boucle. Cela va du Bruant proyer aux Fauvettes grisette et babillarde, en passant par la Locustelle tachetée ou l'Alouette des champs. Il n'est pas impossible d'y apercevoir également un Tarier des prés ou un Courlis cendré. Lors des fenaisons, les Milans noirs et les Buses variables accompagnent les tracteurs à la recherche de micro-mammifères dérangés par la fauche des prairies. Située à deux pas de là, la réserve écologique des Maillys, propriété

du Conseil général de la Côte-d'Or, est un site protégé. Le département privilégie des visites guidées aux meilleures périodes, garantissant ainsi la préservation et une découverte optimale de l'avifaune. L'automne et l'hiver sont les périodes idéales lors des migrations et de l'hivernage des oiseaux d'eau : Canards siffleur et chipeau, Fuligules milouin et morillon, Sarcelle d'hiver, et de nombreuses autres espèces plus rares peuvent y être observées, comme le Garrot à œil d'or ou les harles. Durant les mois les plus chauds, vous pourrez inspecter l'île centrale qui abrite une colonie d'oiseaux arboricoles (Grand Cormoran, parfois Bihoreau gris, Aigrette garzette et Héron garde-bœufs).



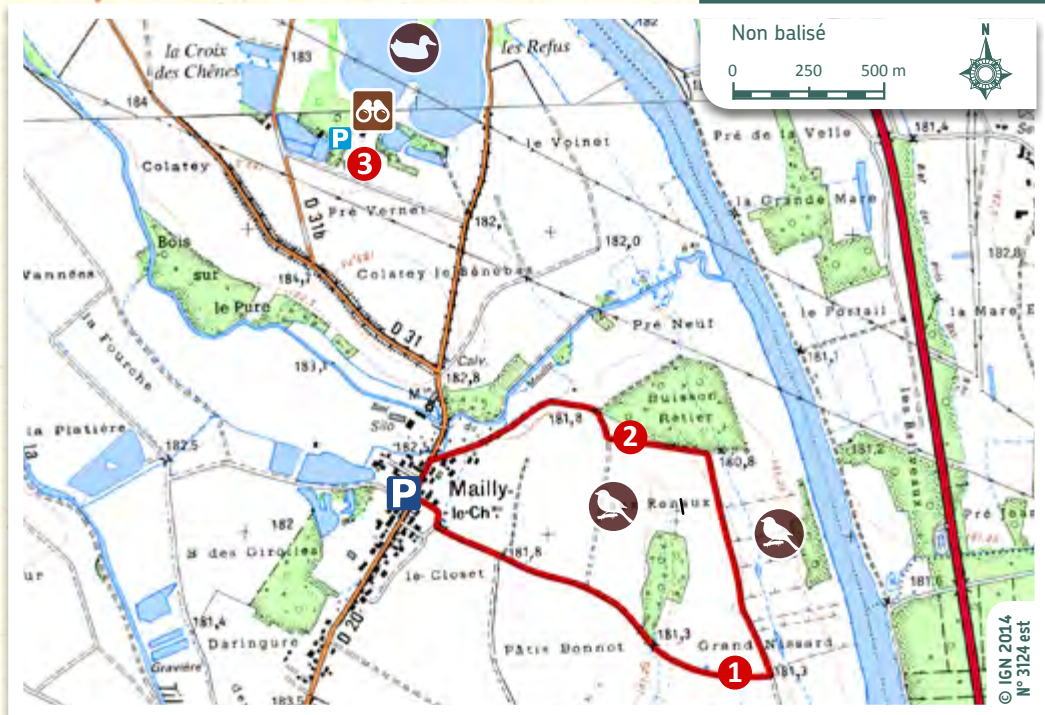
Le sentier traverse les prairies inondables du bord de la Saône où s'entendent Alouette des champs, Tarier des prés et Courlis cendré.

Un itinéraire proposé :

3,3 km (1h10)

niveau :

FACILE



P Stationner dans Maillys-le-Château devant une aire de jeux. Emprunter la rue longeant cette aire de jeux et tourner à gauche sur le chemin d'exploitation. Le poursuivre jusqu'au bout.

1 Tourner à gauche et longer la haie. Des Fritillaires pintades - ne pas les cueillir, elles sont rares - sont visibles plus loin à partir de fin mars, dans les prairies humides à proximité du boisement (Buisson Rétier). Suivre le chemin principal à gauche à l'intersection suivante.

2 Tourner à droite puis tout de suite à gauche à la pointe du bosquet. Rejoindre la D20 et le parking.

3 Pour joindre la réserve écologique, il est conseillé de prendre sa voiture (ou vélo) : suivre la départementale en direction d'Auxonne, prendre à gauche la D31, puis la D31^B à droite lors de la bifurcation un peu plus loin. Le prochain chemin d'exploitation à droite, et aussitôt à gauche après le boisement, mène à un petit parking aménagé par le Conseil général (**P**). Emprunter le petit escalier pour surplomber l'étendue d'eau.



Oiseaux des champs et du bocage : Grande Aigrette^H, Milan noir^{VE}, Buse variable, Vanneau huppé, Courlis cendré^{VE}, Tourterelle des bois^{VE}, Alouette des champs, Tarier des prés^M, Grives draine et litorne^H, Fauvettes grisette^{VE} et babillarde^{VE}, Pie-grièche écorcheur^{VE}, Pinson des arbres, Bruant jaune...



Oiseaux d'eau : Cygne tuberculé, Tadorne de Belon^H, Olette d'Egypte, Canards colvert, chipeau^H, pilet^M, souchet^M et siffleur^H, Sarcelle d'hiver^H, Fuligules milouin^H et morillon^H, Garrot à œil d'or^H, Harle bièvre^H, Grèbes castagneux et huppé, Grand Cormoran, Héron cendré, Gallinule Poule-d'eau, Foulque macroule, Bécassine des marais^H, Martin-pêcheur d'Europe, Bergeronnettes grise^{VE} et printanière^{VE}...

P

Les Maillys

8 min de Auxonne
11 min de Saint-Jean-de-Losne
19 min de Genlis
24 min de Pontailler-sur-Saône

FORÊT DE CÎTEAUX

► circuit n°14

Ce circuit vous fera découvrir une forêt de feuillus typique de plaine humide sur sol argileux et riche, composé essentiellement de chênes et de charmes. Les parcelles traversées sont de vieilles parcelles avec des chênes vieux de plus d'un siècle et très recherchés comme bois d'œuvre.

Ces vieux arbres, gérés par l'Office national des forêts, sont très favorables à de nombreuses espèces forestières, telles que la Sittelle torchepot, le Grimpereau des jardins, les Mésanges charbonnière, bleue, à longue queue et nonnette, les Grives musicienne et draine, le Merle noir, le Pigeon ramier, les Pouillots véloce et siffleur, la Fauvette à tête noire, le Troglodyte mignon, le Rougegorge familier, le Pinson des arbres et le Geai des chênes. Le site est aussi connu pour accueillir les six espèces de Pic du département : noir, épeiche, épeichette, vert, cendré et mar. Les rapaces ne sont pas en reste, et on peut noter la présence de la Buse variable, du Milan noir, et pourquoi pas de l'Épervier d'Europe ou de l'Autour des palombes. La Chouette hulotte se fait entendre lors des premières nuits printanières et la Locustelle tachetée pousse ses



Pic noir

stridulations caractéristiques au détour d'une coupe à blanc. Depuis l'observatoire de l'étang des Fontaines, vous pourrez observer les oiseaux d'eau typiques des petites zones humides, tels que la Foulque macroule, les Grèbes huppé et castagneux, le Canard colvert, le Fuligule milouin, le Héron cendré et d'autres plus rares tels que la Grande Aigrette et le Grand Cormoran. Le Balbuzard pêcheur, de passage, pourra être vu au printemps ou en automne.



Sous-bois de la forêt de Cîteaux.

Deux itinéraires proposés :

3,7 km (1h15)

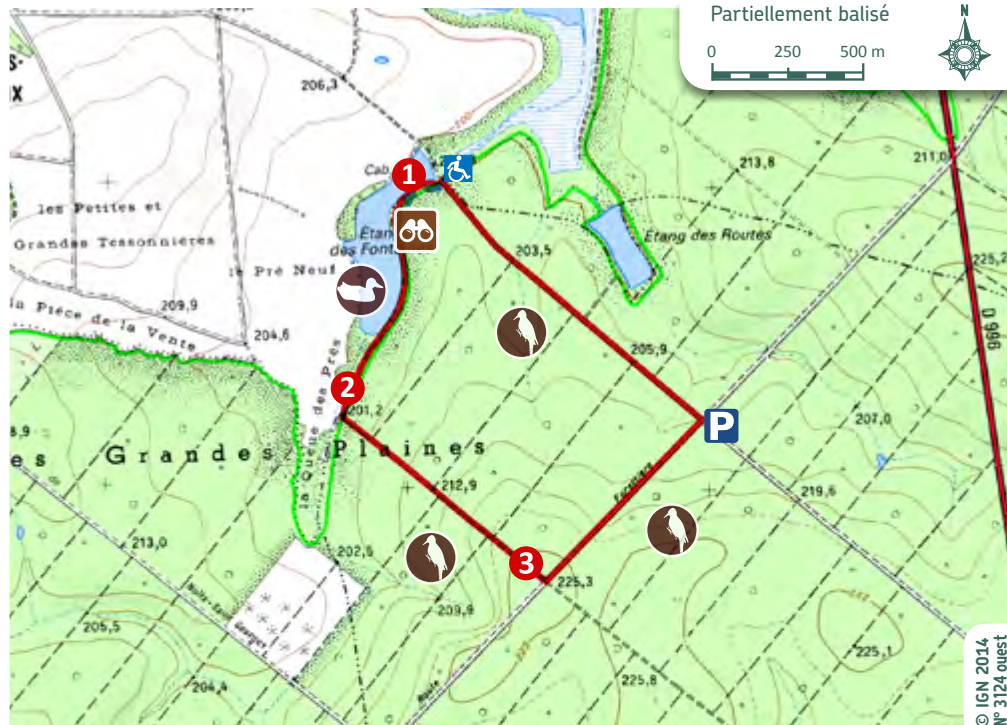


niveau :

FACILE

Partiellement balisé

0 250 500 m



© IGN 2014
N° 3124 ouest

P

En partance de l'abbaye Notre-Dame de Cîteaux, prendre la D996 en direction de Broin. Au moment où s'enfoncer dans la forêt de Cîteaux (des boisements à droite et à gauche), prendre la première route à droite, direction « Les Étangs des Moines ». Un emplacement pour garer votre voiture est aménagé un peu plus loin, au croisement d'une parcelle ouverte. Depuis le parking du point de départ, suivre le chemin en direction de l'étang des Fontaines (1 km) et prendre à gauche le sentier accessible aux personnes à mobilité réduite sur 200 m jusqu'à l'observatoire de l'étang.

1

Quitter le sentier et longer l'étang sur 500 m en suivant les pancartes LPO présentant le visuel ci-contre, sur fond blanc (prévoir de bonnes chaussures résistantes à l'eau en période hivernale).

2

Tourner à gauche dans une grande sommière. Continuer tout droit (800 m) jusqu'au chemin principal.

3

Tourner à gauche et revenir au parking.



Oiseaux forestiers : Milan noir^{VE}, Buse variable, Bonbrée apivore^{VE}, Autour des palombes, Pigeon ramier, Chouette hulotte, Pics noir, vert, cendré, épeiche, mar et épeichette, Rougegorgé familier, Locustelle tachetée, Pouillots fitis^{VE}, siffleur^{VE} et vélocé^{VE}, Roitelet à triple bandeau, Troglodyte mignon, Mélanges charbonnière, bleue, nonnette et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Pinson des arbres...



Oiseaux d'eau : Cygne tuberculé, Canard colvert, Sarcelle d'hiver^H, Grèbe huppé, Grande Aigrette^H, Héron cendré, Balbuzard pêcheur^M, Milan noir, Foulque macroule, Martin-pêcheur d'Europe...

P

Broin

18 min de Nuits-Saint-Georges
18 min de Seurre
situé à : 23 min de Saint-Jean-de-Losne
26 min de Gevrey-Chambertin

GRAVIÈRES DE ROUVRES-EN-PLAINE

► circuit n°15

Au sein des champs cultivés où vivent les busards, d'étonnants chantiers sont visibles sur le secteur de Rouvres-en-Plaine : ce sont les gravières. Si les sites en activité semblent être des lieux incongrus pour pratiquer l'ornithologie, les anciens sites exploités ont, eux, été réaménagés en plans d'eau, îlots, prairies, boisements... et accueillent une multitude d'espèces. Un observatoire ornithologique et des panneaux pédagogiques, installés par l'entreprise Holcim granulats et situés à proximité d'un parcours de santé, vous permettent d'observer à loisir les oiseaux d'eau sans les déranger et vous donneront des indications essentielles sur les oiseaux et le site qui les accueille.

Chaque saison mérite son coup d'œil : Héron cendré, Foulque macroule, Sarcelle d'hiver, Pouillot véloce, Grive musicienne, Buse variable, Faucon crécerelle, Épervier d'Europe, Fuligules milouin et morillon, Canards colvert, souchet, chipeau et pilet, Grèbes huppé et castagneux seront visibles toute l'année. En automne et en hiver, Garrot à œil d'or, Harle bièvre, Nette rousse, Mouette rieuse, Goéland cendré, Grande Aigrette seront régulièrement observés sur les étendues d'eau. N'hésitez pas à vous arrêter près des arbres isolés



Busard cendré s'appretant à ravitailler ses jeunes

et des talus, à l'extrémité du circuit : des passereaux (linottes, pinsons, verdiers...) virevoltent parfois en bandes de centaines d'individus. Au printemps et à l'été, d'autres espèces feront leur apparition, comme les Bergeronnettes grise et printanière, l'Hypolaïs polyglotte, le Petit Gravelot et la Pie-grièche écorcheur. Plus occasionnellement, certaines espèces rares peuvent être observées, comme le Grand Gravelot, ou diverses espèces de chevaliers, les Guifettes noire et moustac, la Sterne pierregarin ou le Faucon hobereau. Ce site s'insère également dans un environnement de plaine agricole intensive : les busards chassent en rase-mottes et nichent dans les champs cultivés aux alentours.



L'observatoire vous permettra d'observer les oiseaux d'eau en toute tranquillité.

Trois itinéraires proposés :

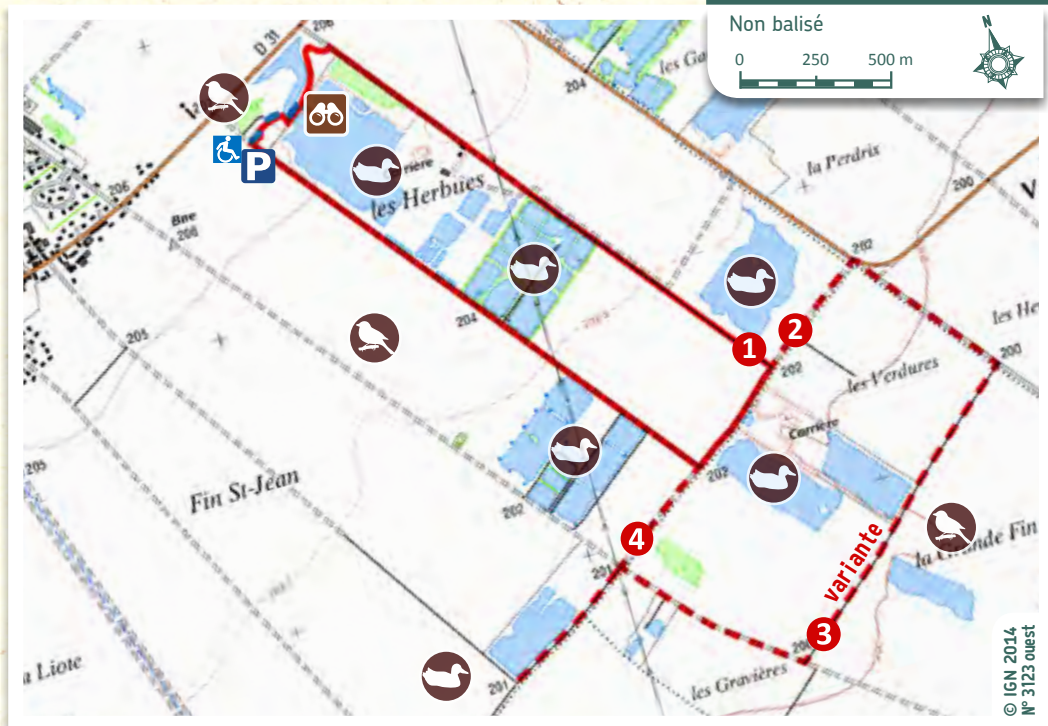
4,5 km (1h30)

8,5 km (2h50)

 560 m

niveau :

FACILE



© IGN 2014
N° 3123 ouest

Devant la longueur de certains passages, parfois monotones, vous amenant d'un point ornithologique à l'autre, il peut être recommandé de prendre votre vélo pour vous y rendre.

P Depuis le porche de départ du parcours de santé situé à la sortie de Rouvres-en-Plaine, avancer sur le sentier jusqu'à l'observatoire (situé à droite). Revenir sur le sentier et continuer en direction du chemin menant aux carrières (attention, circulation de camions en semaine). Passer la clôture en utilisant l'ouverture pour piétons et prendre à droite. Continuer sur 1800 m en ligne droite.

1 Arrivé au croisement, prendre à droite, et de nouveau à droite au croisement suivant. Le sentier de 1800 m ramène au point de départ.

2 [variante] Au croisement, prendre à gauche pour rejoindre la D31. Bien rester sur les bas-côtés à droite afin de prendre la route communale sur 550 m. Tourner à droite sur un sentier et continuer tout droit.

3 À 1100 m, prendre à droite sur un sentier d'exploitation. Au carrefour, prendre à gauche sur 500 m, puis revenir sur ses pas.

4 En revenant sur le carrefour, prendre tout droit, puis la première à gauche. Le sentier de 1800 m ramène au point de départ.



Oiseaux d'eau : Cygne tuberculé, Canards colvert, chipeau^H, pilet^M, souchet^M et siffleur^M, Sarcelles d'hiver^H et d'été^M, Fuligule milouin, Nette rousse, Fuligule morillon, Garrot à oeil d'or^H, Grèbes castagneux, et huppé, Grand Cormoran, Aigrette garzette^M, Héron cendré, Foulque macroule, Petit Gravelot^{VE}, Chevaliers culblanc^H, guignette^{VE} et aboyeur^M, Mouette rieuse^H, Sterne pierregarin^M, Martin-pêcheur d'Europe, Bergeronnette grise^{VE}...



Oiseaux des champs : Caille des blés^{VE}, Héron cendré, Busard cendré^{VE}, Buse variable, Tourterelle des bois^{VE}, Alouette des champs, Bergeronnette printanière^{VE}, Fauvette grisette^{VE}, Pie-grièche écorcheur^{VE}, Pinsons des arbres et du nord^H, Bruants jaune et proyer...

P

Rouvres-en-Plaine

11 min de Genlis

22 min de Dijon

24 min de Saint-Jean-de-Losne

25 min d'Auxonne

situé à :

Le milieu urbain

Au beau milieu du bruit et des gaz d'échappements, la nature arrive à se frayer un chemin ! Contrairement aux apparences, les villes accueillent de nombreux animaux sauvages. Les jardins publics en sont souvent la vitrine, mais tant d'autres choses restent à découvrir.

Les pelouses sont le terrain de chasse privilégié des **Merles noirs** et des **Étourneaux sansonnets**. Ils y trouvent des vers en abondance pour se nourrir. Les arbres bordant les allées et agrémentant les parcs accueillent les nids des **Chardonnerets élégants**, des **Verdiers d'Europe**, des **Serins cini**, des **Pinsons des arbres**, ainsi que des **Mésanges bleues** et **charbonnières**.

La plupart des villes sont traversées par des

rivières, permettant d'y voir des **Canards colverts**, et pourquoi pas des **Bergeronnettes grises** ou des **Cincls plongeurs**. Le **Héron cendré** ou le **Martin-pêcheur d'Europe** peuvent également être observés, attendant patiemment qu'un poisson passe à leur portée.

Le tissu urbain est caractérisé par l'imperméabilisation des sols et l'abondance de bâtiments. Si la première ne présente rien de bon pour l'avifaune, la seconde offre à certains oiseaux des cavités et des supports pour y installer leur nid. C'est le cas notamment des **Rougequeues noir** et **à front blanc**, du **Martinet noir** et du **Moineau domestique**.

Le parcours page 56 vous permettra de découvrir les espèces que l'on peut rencontrer à Dijon.



◀ Hirondelle de fenêtre. Autrefois, elle vivait volontiers à proximité des falaises, puis les édifices construits par l'homme ont finalement permis à l'hirondelle de tisser des liens étroits avec lui.

Mésange bleue sortant de son nichoir. Avec la disparition des cavités naturelles (anfractuosités dans les vieux arbres par exemple), indispensables pour la reproduction des oiseaux cavernicoles, la pose de nichoirs artificiels est un moyen de conserver des populations suffisantes en milieu urbain.



LA COULÉE VERTE ET LE LAC KIR DE DIJON

► circuit n°16

La coulée verte de Dijon est une promenade de deux kilomètres qui relie le centre-ville au lac Kir, en suivant la rivière de l'Ouche. Véritable poumon vert de Dijon, elle accueille de nombreux oiseaux d'eau sauvages, habituellement peu observables dans une ville de 150000 habitants. À noter qu'au début des années 80, à l'initiative du Muséum d'histoire naturelle de Dijon, une collection d'anatidés (oies d'origine nordique et certains canards orientaux) a été introduite au port du canal et au lac Kir. Ces espèces, dites « férales » (introduites artificiellement, puis retournées à l'état sauvage) se sont acclimatées et continuent jusqu'à ce jour de se reproduire au port du canal et au jardin de l'arquebuse. Ne soyez donc pas étonnés en les voyant !

À partir du parking situé port du canal, jetez un œil vers l'île boisée : inaccessible pour les piétons, elle offre un espace de tranquillité exceptionnel. Une héronnière, petite colonie de Hérons cendrés, peut être visible à la frondaison des arbres. En remontant l'Ouche, de nombreuses espèces qui peuvent vivre dans les jardins, comme les Mésanges charbonnière et bleue, le Troglodyte mignon, le Rougegorge familier ou encore la Sittelle torchepot, arpentent les



Bergeronnette des ruisseaux

branchages à la recherche d'invertébrés. Arrivé au niveau du Centre hospitalier La Chartreuse, soyez attentifs car la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin-pêcheur d'Europe s'envolent à l'approche du promeneur en lâchant leur cri caractéristique. Le Cincle plongeur, seul oiseau capable de marcher sous l'eau, témoigne par sa présence de la bonne qualité des eaux. Une fois au niveau du lac Kir, n'hésitez pas à en faire le tour complet : des panneaux pédagogiques vous présenteront une quarantaine d'oiseaux parmi les 150 espèces qui ont déjà été observées sur le lac et ses abords (principalement en hiver lors des périodes de grand froid car c'est le dernier de nos lacs à geler).



La coulée verte, un espace étonnamment naturel à deux pas du centre-ville !

Deux itinéraires proposés :

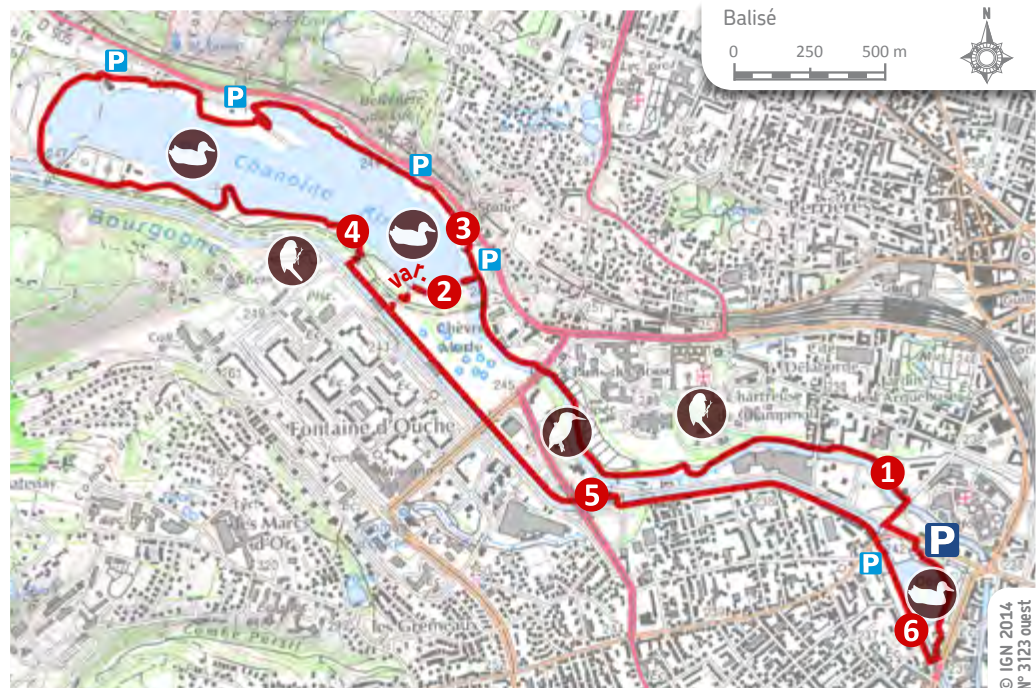


L'ensemble du circuit est accessible aux personnes à mobilité réduite.

8,5 km (2h50) 5,3 km (1h30)

niveau :

MOYEN



P Du parking, traverser le quai Nicolas Rolin au niveau du carrefour avec l'avenue Gustave Eiffel et prendre à votre droite l'avenue de l'Ouche.

1 En traversant le pont passant sur l'Ouche, bifurquer aussitôt par le petit chemin à gauche : vous arriverez sur la Coulée verte (circuit du Martin-pêcheur balisé en jaune). Continuer tout droit, en longeant l'Ouche par sa droite jusqu'au lac Kir.

2 [raccourci] Au niveau du déversoir, prendre tout de suite à gauche, remonter l'aire de jeux, prendre la grande courbe à droite, puis à gauche afin de rejoindre l'écluse Carrières blanches. Ne pas franchir le canal et prendre à gauche.

3 Vous avez la possibilité de faire le tour complet du lac Kir en prenant le sentier longeant le lac par la droite. Attention, juste après le pont, en amont de l'Ouche, un sentier à gauche vous permet de vous rapprocher de la plage de graviers, mais il s'agit d'une impasse.

4 Prendre à droite le passage sous le pont, puis tout de suite à gauche pour longer le canal (ne pas le traverser tout de suite).

5 Arrivé à l'écluse (quai Nicolas Rolin), traverser le canal en empruntant le pont et continuer le circuit par le quai François Galliot.

6 De retour au port du canal, continuer jusqu'au carrefour de l'avenue Jean Jaurès et traverser le quai longeant le port jusqu'au parking.

Oiseaux d'eau : Cygne tuberculé, Oies rieuse, à bec court et cendrée (férales), Canard colvert, Sarcelle d'hiver^H, Fuligues milouin^H et morillon^H, Harles bièvre^H et huppé^H, Grèbes castagneux et huppé, Grand Cormoran^H, Héron cendré, Gallinule Poule-d'eau, Foulque macroule, Mouette rieuse, Goéland cendré^H...



Oiseaux de cours d'eau : Martin-pêcheur d'Europe, Bergeronnettes grise^{VE} et des ruisseaux, Cincle plongeur...



Oiseaux des parcs et jardins : Épervier d'Europe, Rougegorge familial, Rougequeue noir, Merle noir, Troglodyte mignon, Mésanges charbonnière et bleue, Sittelle torchepot, Étourneau sansonnet, Pinson des arbres, Verdier d'Europe...



P

Le parking est accessible via le quai Nicolas Rolin, situé près de la place du 1er Mai. Attention, c'est un parking payant, sauf le dimanche et les jours fériés.

P

D'autres parkings (non payants) sont accessibles de l'autre côté du port et sur les bords du lac Kir.

Nos partenaires ont soutenu la réalisation de ce guide :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR

Le Conseil général de la Côte-d'Or développe une synergie avec tous les acteurs de l'environnement du département pour atteindre un objectif de sensibilisation à la biodiversité et de gestion cohérente de sites présentant un patrimoine collectif reconnu pour leurs qualités écologiques et paysagères.



Ces sites sont qualifiés d'Espaces Naturels Sensibles dès lors qu'ils bénéficient de l'action du Département, que celle-ci consiste en une maîtrise foncière, une maîtrise d'usage, voire un soutien au gestionnaire.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

La Région Bourgogne œuvr e depuis plus



d'une quinzaine d'années pour la préservation de la biodiversité. Face à l'accélération de la dégradation du patrimoine naturel, elle a souhaité aller plus loin en élaborant avec l'État une stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) partagée par tous les acteurs bourguignons. Un des objectifs majeurs de cette stratégie est de susciter l'envie d'agir pour la biodiversité chez tous les Bourguignons. Ce guide de randonnée ornithologique répond parfaitement à cet impératif en facilitant la découverte des grandes entités géographiques de notre territoire et en offrant un autre regard sur les milieux naturels qui nous entourent.



LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région, les politiques publiques du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du Ministère du logement et de l'égalité des territoires. Elle porte la préoccupation environnementale ainsi que la transition écologique et énergétique au cœur de son action. La préservation et le maintien de la biodiversité font partie de ses missions.



L'EUROPE

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. Pour la période 2007-2013, plus de 10 millions d'euros ont été consacrés en Bourgogne à la préservation de la biodiversité, au soutien des réseaux écologiques régionaux et à la mobilisation les acteurs pour le bon état écologique de l'eau. En 2014, le Conseil régional de Bourgogne devient autorité de gestion des fonds européens pour la période 2014-2020.



Remerciements

Ce Petit guide de randonnée ornithologique en Côte-d'Or a été réalisé grâce à une collaboration entre la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Côte-d'Or, initiatrice du projet, et le soutien technique et financier du Conseil général de la Côte-d'Or, du Conseil régional de Bourgogne, de la DREAL et de l'Europe.

Le choix des itinéraires a été déterminé par les ornithologues de la LPO Côte-d'Or. Ils s'appuient sur des itinéraires existants (GR® ou PR®) ou praticables (voie communale ou chemin rural). Certains itinéraires sont inscrits en tout ou partie au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Les auteurs remercient pour leur concours, le Conseil général de la Côte-d'Or, les communes, les communautés de communes, le Comité départemental de randonnée pédestre de Côte-d'Or, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, l'Office national des forêts, les Voies navigables de France, ainsi que le Centre Hospitalier de Dijon.

L'étude et la description des itinéraires sont l'œuvre d'un groupe de travail de la LPO Côte-d'Or composé de : Joseph Abel, Jean-Pierre Barthélémy, Catherine et Paul Coniau, Régis Desbrosses, Brigitte Guindey, Claude Juillard, Patrice Lacroix, Christian Lanaud, Jacqueline Mazars, Vincent Milaret, Xavier Montagny, Jean-Paul Morizot, Claude Poète, Florent Spinnler, Catherine Verry et Yvette Wasik.



Les photos sont de David Allemand (p. 34), Christian Aussaguel (p. 36, 60), Michel Bailly (p. 52), Émile Barbelette (p. 18), Michel Baudoin (p. 32), Gilles Bentz (p. 10), Fabrice Cahez (p. 2, 5, 7, 25, 26, 55), Catherine et Paul Coniau (p. 40), Fabrice Croset (p. 3, 14, 16, 17, 27, 30, 42, 46, 50), Régis Desbrosses (p. 12, 16), Richard Fauvemier (p. 22), Brigitte Guindey (p. 18), Raphaël Jourdan (p. 40), Patrice Lacroix (p. 50), Dominique Laigre (p. 48), Jean-Louis Le Moine (p. 15), LPO Champagne-Ardenne (p. 10), Thomas Maurice (p. 20), Christian Mayade (p. 22), Loïc Michel (p. 24), Vincent Milaret (p. 14, 24, 26, 34, 36, 38, 48, 52, 56), Cécile Rousse (p. 55), Grégoire Schneider (p. 9), Florent Spinnler (p. 8, 28, 30, 44, 46), Yvette Wasik (p. 42) et Lucie Wattier (p. 58).

Les illustrations sont de Benoît Perrotin.

Les extraits de cartes figurant dans cet ouvrage sont la propriété de l'Institut géographique national. Toute reproduction est interdite et soumise à l'autorisation de ce dernier. © IGN - St Mandé 2014 - Autorisation n° 5014-045

Coordination du projet : Vincent Milaret et Joseph Abel.

Rédaction : Joseph Abel, Catherine et Paul Coniau, Régis Desbrosses, Brigitte Guindey, Patrice Lacroix, Christian Mayade, Vincent Milaret, Florent Spinnler et Yvette Wasik.

Test de terrain : Joseph Abel, Catherine et Paul Coniau, Régis Desbrosses, Colette Durllet, Bruno Gugger, Brigitte Guindey, Claude Juillard, Patrice Lacroix, Christian Lanaud, Jacqueline Mazars, Armand Mazuer, Jean-Paul Morizot, Vincent Milaret, Claude Poète, Florent et Françoise Spinnler, Catherine Verry et Yvette Wasik.

Relecture : Joseph Abel, Dominique Aubonnet, Simon-Pierre Babski, Colette et Pierre Durllet, Pierre Leclair, Antoine Rougeron, Florent Spinnler et Pascale Thomas.

Achévé d'imprimer en juin 2014 sur les presses de l'imprimerie Vidonne
Dépôt légal juillet 2014





PETIT GUIDE DE RANDONNÉE ORNITHOLOGIQUE EN CÔTE-D'OR

La nature et les oiseaux sont omniprésents : dans les sites protégés bien sûr, mais aussi dans d'autres endroits insoupçonnés, bien plus près de chez nous. Ils partagent notre quotidien. Les observer, les découvrir, les faire aimer... en fin de compte mieux connaître ce qui constitue notre patrimoine avifaunistique, représente toute l'ambition de ce petit guide initié par la Ligue pour la protection des oiseaux.

Seul, en famille ou en groupe, partez à la découverte des oiseaux visibles près de chez vous, que vous habitiez dans le Châtillonnais, l'Auxois, la Côte et l'Arrière-Côte, ou même en ville. Ce petit guide vous fera découvrir le monde de l'ornithologie, en prenant exemple sur 16 itinéraires pédestres répartis sur l'ensemble du département. Bonne balade à vous !



La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Côte-d'Or œuvre non seulement pour la défense de la faune, mais également pour la préservation des milieux qui les accueillent. En réalisant ce petit guide de randonnée ornithologique, elle vise à permettre à tout un chacun de mieux connaître la petite faune ailée de proximité afin de mieux la respecter.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR

OUVRAGE RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :



dans le cadre des :

